

Retentissements et relais locaux de la ” médiévalisation ” du Caire (1867-1933)

Mercedes Volait

► **To cite this version:**

Mercedes Volait. Retentissements et relais locaux de la ” médiévalisation ” du Caire (1867-1933). Bernard Heyberger et Chantal Verdeil. Hommes de l’entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée (XVIe - XXe siècle), Les Indes Savantes, pp.179-215, 2009, Rivages des Xantons. halshs-00652794

HAL Id: halshs-00652794

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00652794>

Submitted on 16 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mercedes Volait, "Retentissements et relais locaux de la « médiévalisation » du Caire (1867-1933)", in *Hommes de l'entre-deux. Parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée (XVIe – XXe siècle)*, sous la direction de Bernard Heyberger et Chantal Verdeil, Paris : Les Indes Savantes, 2009 (Rivages des Xantons).

« *In fact, archaeological zeal even in Europe seems to vary inversely with the distance.* »¹

L'attention extrême accordée par des antiquaires européens aux monuments « arabes » du Caire, aux arts décoratifs qui leur sont attachés, et à leur devenir², comme le relatif mutisme égyptien en regard de la masse des écrits européens consacrés à la question³, pourrait servir à accréditer l'idée d'une exceptionnalité culturelle de l'attitude préservationniste, selon un schéma essentialiste, et binaire, qui assignerait aux uns et aux autres des places et postures convenues d'avance, et ne souffrant aucun écart : aux « Européens » une sollicitude obligée, prédatrice et intéressée, pour les mosquées et maisons du Caire⁴, aux « Égyptiens » une indifférence insouciant, ou coupable selon les points de vue et les situations, à l'égard du legs matériel du passé, paysage familier du quotidien. Venue du monde anglo-saxon, largement écoutée outre-Méditerranée, la théorie post-coloniale, innervée par une lecture cursive d'Edward Saïd et de Terence Ranger⁵, tient même pour certain que l'invention, coloniale, de la tradition, ne serait qu'une machination visant à s'appropriier le patrimoine des populations dominées, voire à les en déposséder.

Pointée par l'anthropologie, l'allogénéité intrinsèque du goût antiquaire chez des « peuples qui vivent pourtant parmi d'impressionnants vestiges antiques » résulterait du rejet musulman des civilisations païennes pré-islamiques et de leurs activités dans un « âge de l'ignorance » (*al-jâhiliyya*), de la tendance à considérer nombre d'aspects de l'histoire islamique comme cycliques, et d'un dédain à base religieuse pour les œuvres d'art qui engagent la représentation de formes animées⁶. L'assertion s'accommode assez mal de son historicisation. Outre que le supposé iconoclasme musulman ne se vérifie pas en tous temps et tous lieux, il a été établi qu'un antiquariat ottoman fondant une politique archéologique et muséale, était né, au cœur même de l'Empire, dans le sillage des *Tanzîmât*⁷. Des collections princières d'objets de curiosité, incluant des artefacts de provenance exotique, prisés pour leur étrangeté, ont été identifiées avant cela, la description des trésors et raretés réunis par les monarques (*al-tuhâf wa al-dhakhâ'ir*) constituant même un genre littéraire à part entière⁸.

Sans remettre en cause la pertinence de prêter attention aux « usages politiques du passé »⁹ ou à l'inextricable imbrication du savoir et du pouvoir, ni ignorer non plus l'impact décisif du

¹ « Archaeology in Egypt », *Times* 5 février 1883, p. 9.

² Volait M. [2002] ; Alsayyad N., Bierman I., Rabbat N. (dir.) [2005].

³ K.A.C. Creswell en donne une premier état dans Creswell K.A.C. [1955], p. 7-9, que complète la liste publiée par Arthur Rhoné (Rhoné A. [1883b], p. 136).

⁴ Mahdy H. M. [1998], p. 157-167.

⁵ Qui a surpris jusqu'à son auteur : voir la réflexion rétrospective proposée par Terence RANGER, Ranger T. [1993].

⁶ Trigger B. [1989], p. 44.

⁷ Shaw W.M.K. [2003].

⁸ Behrens-Abouseif D. [1999], p. 159-160.

⁹ Selon le titre de Hartog F., Revel J. (dir.) [2001].

connoisseurship européen sur le sort des monuments égyptiens¹⁰, l'examen des situations patrimoniales observables en Egypte à la fin du XIX^e siècle fait de même émerger un univers de sens et d'action plus riche que ne le voudrait la perspective culturaliste ou post-coloniale. Ne serait-ce que parce que leurs protagonistes ne furent pas seulement des Européens, même si les sources disponibles ne permettent pas aisément de faire ressortir les attitudes locales¹¹. Ce sont néanmoins ces voix, emmêlées à celles venues d'Europe, que l'on voudrait tenter de faire entendre ici, dans la diversité des « parlars » relatifs aux monuments dits de l'art arabe en Egypte. Car les postures furent plurielles. Elles engagèrent en outre des individus dont le positionnement sur l'échiquier identitaire égyptien était divers.

Incuries et mobilisations

Se confondant alors principalement avec les édifices historiques du Caire, les « monuments de l'art arabe » donnent lieu à des déplorations récurrentes depuis le début du XIX^e siècle. L'inventaire des déprédations, de l'incurie des autorités, de l'état d'abandon dans lequel étaient tenues les constructions historiques de la « cité victorieuse », est fourni, depuis le sombre panorama dressé par Félix Mengin en 1823¹². On peut y lire qu'une habitation sur cinq se trouvait alors ruinée ou désertée, à la suite des désordres de la fin du régime mamelouk, les ravages de l'occupation française de 1798-1801, et les luttes générées par l'affermissement du nouveau pouvoir wilayal, sans oublier les secousses telluriques récurrentes¹³. Le récit de Mengin établit en outre une vulgate concernant la situation des biens de mainmorte. Reprise tour à tour par les amateurs, l'architecte français Pascal Coste ou le consul américain George Robins Gliddon et bien d'autres à leur suite, elle veut qu'à quelques exceptions près (tombeau de l'Imâm al-Chaf'î, lieu de piété populaire, ou Bayt al-Qâdî, siège de la justice), les monuments se soient détériorés du fait de la confiscation régaliennne des revenus des *waqf*, qui les privaient ainsi de moyens d'entretien¹⁴. L'archéologue Emile Prisse d'Avennes (1807-1879), qui mène l'enquête sur les monuments du Caire en 1858-1860, est plus sévère encore pour les nouveaux maîtres du pays :

« Ces beaux édifices qui avaient fait autrefois [les années 1830] mon admiration sont encore peu connus en Europe, mais ils sont aujourd'hui tellement détériorés par la négligence des Pacha et le dernier tremblement de terre [1856] qu'il en existe peu de complets.

La plupart des minarets ont perdu leur couronnement, des colonnes et des voûtes sont écroulées, des dômes et des pans de murs sont lézardés, les élégantes fenêtres ouvrées à claire-voie sont en partie brisées, les découpures en bronze qui ornaient les portes ont disparu. Enfin les fonds affectés à l'entretien de ces monuments ont été dilapidés. Plusieurs édifices religieux du plus haut intérêt ont été convertis en manutention militaire, en magasin à poudres ou autres par le gouvernement et l'Egypte, si fanatique d'ailleurs, voit s'établir sans oser réclamer ou s'indigner, une distillerie d'eau de vie dans la nef d'une mosquée en ruine devenue la propriété d'un chrétien. »¹⁵

¹⁰ Je me permets de renvoyer à Volait M. [1999], p. 29-50.

¹¹ Reid D. M. [2002], p. 10.

¹² Mengin F. [1823], Tome II, p. 327.

¹³ Mengin F. [1823], Tome II, p. 316-317.

¹⁴ Coste P. [1837-1839], p. 34, p. 36 ; Gliddon G. [1841], p. 86.

¹⁵ Paris, Archives Nationales, F²¹ 2287: lettre de Prisse à la Direction des Beaux-Arts, Le Caire, 8 août 1858.

Pour d'autres, Muhammad 'Alî aurait été tenu dans l'ignorance de ces situations et n'aurait pas eu, à tout le moins, l'exclusivité du vandalisme¹⁶. Parce qu'elle fait explicitement référence à « l'importance que les Européens attachent aux monuments anciens, et les avantages qui résultent pour eux de l'étude de l'antiquité »¹⁷, l'ordonnance du 15 août 1835, la plus ancienne mesure de protection promulguée en Égypte, pourrait certes laisser accroître un intérêt unilatéral, mais ce rappel, qui cherche en quelque sorte à responsabiliser les Européens, doit être compris comme une manière de leur faire accepter les restrictions introduites pour lutter contre les exactions européennes consécutives au décollage de l'égyptologie¹⁸. L'apogée du pillage antiquaire des monuments du Caire est plus tardive : elle coïncide avec les grands travaux « d'embellissement » qui en firent un gigantesque chantier au cours de la décennie 1865-1875, ainsi qu'avec l'appréciation nouvelle portée sur les objets de « l'art arabe »¹⁹. Nombre de monuments furent alors dépouillés de leurs éléments précieux : faïences émaillées, bronzes ciselés, boiseries marquetées, mosaïques de marbre, voire des salles entières, prirent le chemin de l'Europe, en dépit de quelques restitutions. Le diplomate et numismate Edward Thomas Rogers (1831-1884) a raconté comment il permit à des plaques de bronze ciselé, qui lui avaient été proposées par un marchand comme provenant de la Haute-Égypte dans les années 1870, de regagner leur édifice d'origine, qui n'était autre que la mosquée du Sultân Hasan, l'une des plus monumentales de la ville²⁰.

Indifférence, laisser-aller, pillage, cataclysmes – à la liste des maux identifiés par les amateurs vint s'ajouter bientôt l'intervention malvenue sur les monuments. En 1844, Girault de Prangey dénonçait déjà la pratique du badigeon uniforme²¹, réitéré en 1869 à l'occasion des cérémonies d'inauguration du Canal de Suez. Les restaurations lourdes conduites au même moment dans certaines grandes mosquées du Caire hérissèrent plus encore les connaisseurs : à la mosquée al-Muayyad, le geste rénovateur emporta la plupart des plafonds sculptés, des lambris de mosaïque et des pavements – on imagine mal pire ravage²². On trouve là l'écho direct des critiques du « vandalisme restaurateur » fustigé par Charles-Forbes de Montalembert (1810-1870) dès 1839²³, et qui est à l'origine du mouvement contre les restaurations encouragé en France par Lucien Augé de Lassus (1841-1914), littérateur prolifique, membre de la Commission du Vieux-Paris, et ami de « l'antiquaire » égyptophile Arthur-Ali Rhoné (1836-1910), très impliqué dans la défense du Vieux-Caire comme du Vieux-Paris. La posture s'incarna outre-Manche dans la doctrine *Anti-scrap* (« anti-décapage ») de la *Society for the protection of ancient buildings* (fondée à Londres en 1877) et que la revue *l'Ami des monuments et des arts* (1887-1914) relayait ensuite en France²⁴. La critique acerbe des restaurations cairottes n'épargnait pas, là encore, des protagonistes européens : l'Allemand Julius Franz bey (1831-1915), l'architecte en chef du ministère des *Waqf* en poste entre 1881 et 1887²⁵, en fit à plusieurs reprises les frais à propos des travaux

¹⁶ Wiet G. [c.1950], p. 21-39.

¹⁷ Khater A. [1960], p. 37-55.

¹⁸ France P. [1991]; Fiechter J.-J. [1994].

¹⁹ Volait M. [2002] ; voir aussi Vernoit S. (dir.) [2000] ; Komaroff L. (dir.) [2000].

²⁰ Rogers E. [1880], p. 77-80.

²¹ « Lettre du Caire de Girault de Prangey à Jules Gailhabaud » [1844], p. 56.

²² La chronique détaillée en a été donnée par Rhoné A. [1882]. Voir aussi Charmes G. [1881].

²³ Parfois, « il y a pis que destruction, il y a restauration », Montalembert C.F. de [1839], p. 18.

²⁴ Tschudi-Madsen S. [1976], p. 96-100.

²⁵ Pflugrad-Abdelaziz E. [2003], p. 79-95.

qu'il réalisa dans le complexe funéraire de Qayt bay²⁶, ou au mausolée du sultan al-Ghurî (« reconstruction maladroite de la coupole, grattage à vif des façades et abattage des auvents qui couvraient la rue », observa Arthur Rhoné sur le cliché qu'il en fit faire²⁷).

A l'inverse, les projets de conservation qui se succédèrent au cours des années 1870 n'associèrent pas que des amateurs européens. C'est certes à un groupe résolu de résidents européens de la capitale égyptienne, appuyé par leurs correspondants en France et en Angleterre²⁸ (dont la *Society for the protection of ancient buildings*²⁹), que l'on doit la création en décembre 1881 du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, organisme en charge de l'inventaire et de la surveillance des monuments du Caire³⁰, et l'initiative avait eu des antécédents français. En 1870, Auguste Salzmänn (1824-1872)³¹, ami de l'égyptologue Auguste Mariette et restaurateur du Saint-Sépulcre à Jérusalem, avait soumis au vice-roi Ismâ'îl un plan général d'action pour la conservation des monuments arabes du Caire, ainsi qu'un projet détaillé de restauration de la mosquée du Sultan Hasan³²; le publiciste Léon Hugonnet, de passage au Caire après une période d'activité en Algérie, promouvait peu après un projet de surintendance des Beaux-Arts, qui aurait inclus une direction de la Conservation des monuments historiques, sous la houlette de Paul Draneht bey (1817-1897), chef des théâtres khédiviaux³³. Le milieu académique orientaliste avait été également sensibilisé à la question en 1874 par Edward Rogers³⁴; ses amis Arthur Rhoné et Ambroise Baudry (1838-1906), architecte établi au Caire entre 1871 et 1886 et très attaché à son patrimoine historique³⁵, s'échinaient quelques années plus tard, avec la complicité du publiciste Gabriel Charmes, à convaincre l'opinion et le pouvoir en France du bien-fondé d'une telle entreprise³⁶. Nommé au Caire en octobre 1882, le Haut-Commissaire britannique Dufferin devait écrire peu après à sa tutelle : « *there is no subject in which the literary, scientific, and artistic world of Europe is more interested than that of the antiquities of Egypt, whether medieval or pre-historic* »³⁷. Affirmation excessive sans doute, puisque la petite troupe des curieux du Caire n'était pas si nombreuse³⁸, mais constat à coup sûr révélateur de l'internationalisation subite de la question.

Complicités égyptiennes

Plus discret, et demeuré à ce jour dans l'ombre, son versant local n'en mérite pas moins attention. Commentant les premiers pas du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, Gabriel Charmes se disait convaincu que « les Égyptiens ont besoin qu'on les soutienne

²⁶ Charmes G. [1881].

²⁷ Brighton (USA), Archives for Historical Documentation, ancienne collection Rhoné, FD.2.240, annotation de la main de Rhoné.

²⁸ « Archaeology in Egypt », *Times* du 5 février 1883, p. 5.

²⁹ Tschudi-Madsen S. [1976], p. 95.

³⁰ Loftie W. [1883], « Cairo », *Times*, 8 janvier 1883, p. 8; Charmes G. [1891], p. 239-240; voir aussi Volait M. [2002].

³¹ Contrairement à ce qu'écrit Donald Reid (Reid D. M. [2002], p. 223), Salzmänn (également orthographié Saltzmann) n'est pas un architecte austro-hongrois, mais un archéologue et peintre de paysages français, originaire du Haut-Rhin.

³² Le Caire, Archives nationales, fonds 'Asr Ismâ'îl, liasse 7/2, Lettre de Nubar à Salzmänn, 8 février 1870, avec en annexe son premier rapport; A. Salzmänn, « Note relative à la préservation des monuments arabes et à l'organisation du musée », 2 avril 1871.

³³ Hugonnet L. [c.1873], p. 22.

³⁴ Poole S. L. [1874], « Arab art monuments », *The Academy*, 26 septembre 1874, p. 361.

³⁵ Volait M. [1998].

³⁶ Volait M. [1998], p. 100-102.

³⁷ Cité par Sanders P. [2003].

³⁸ Volait M. [à paraître].

par une approbation constante dans une œuvre dont ils ne comprennent pas toujours la portée »³⁹. De son côté, Hugonnet opinait que le préjugé turco-circassien contre tout ce qui était d'origine arabe, comme le désir des gouvernants d'attacher leur nom à des constructions nouvelles, ne militaient pas en faveur d'un véritable intérêt autochtone pour la conservation des monuments du Caire⁴⁰. Un antiquaire britannique fit valoir que l'indifférence au passé valait aussi bien pour l'Europe, que l'on se sentait d'autant plus concerné que la distance géographique entretenue avec l'objet était grande : on ne sache pas, donnait-il en exemple, que les Londoniens déplorant la disparition du Caire médiéval, préférèrent les vieilles masures de Soho aux belles maisons modernes de South Kensington, ou que les boulevards haussmanniens de Paris indignent autant les Français que ceux du Caire⁴¹.

Les compagnons de route locaux des amateurs européens se comptaient en premier lieu dans les rangs du pouvoir. Ministre francophile alors président du Conseil, gendre du fameux colonel Sèves, qui était entré au service du grand Pacha en 1819 sous le nom de Sulaymân Pacha, Muhammad Charîf Pacha (1827-1886) passe pour une personnalité « éclairée » qui aurait porté avec conviction le projet de création du Comité de conservation des monuments de l'art arabe⁴². Mahmûd Samî, qui lui succède en 1882, aurait, lui aussi, pris le sujet à cœur dès l'origine, et si le colonel 'Urâbi, à la tête de la révolte nationaliste de cette année-là, fut au départ plus indifférent, il aurait promis son entier soutien après avoir perçu les bénéfices d'image qu'il pouvait en retirer⁴³. Parmi les artisans de la première heure, Gabriel Charmes évoque également l'architecte Husayn Fahmî (1827-1891), dit encore Kûtchük Husayn, ingénieur de formation française, alors engagé dans la gestion des biens de mainmorte après avoir occupé différents postes dans l'administration édititaire⁴⁴. L'homme est décrit comme « un Circassien qui a su retrouver toutes les délicatesses de l'ancienne décoration arabe », un « homme de savoir et de talent », qui a montré dans son œuvre construite (il signa en particulier le premier projet pour la mosquée al-Rifâ'î au Caire en 1868) « de rares qualités de décorateur »⁴⁵. C'est « un artiste pourvu d'une connaissance approfondie des arts arabes et doué d'un goût aussi fin qu'élevé », écrit de son côté Arthur Rhoné⁴⁶. Le cercle comptait enfin, outre Edward Rogers et Julius Franz, deux connaisseurs d'origine arménienne. Le premier, Tigrane d'Abro (1848-1904), neveu et gendre de Nubar Pacha, proche relation d'Ambroise Baudry, était un diplomate et homme de goût qu'on sait intéressé par la peinture et l'archéologie (il possédait une collection d'antiquités égyptiennes, de même que des objets d'art arabe)⁴⁷; le second, Yaquûb Artîn, connu comme Yacoub Artin Pacha (1842-1919), a été présenté comme « numismate et historien, l'un des hommes les plus instruits de l'histoire du Caire, de ses mœurs et de sa topographie »⁴⁸.

D'une famille arménienne catholique établie en Egypte depuis les années 1810, fils de ministre, éduqué en France et à Istanbul, sujet français, précepteur des enfants d'Ismâ'îl au

³⁹ Charmes G. [1891], p. 239-240.

⁴⁰ Hugonnet L. [1876].

⁴¹ « Archaeology in Egypt », *Times*, 5 février 1883, p. 5 ; Rhoné A. [1883b], p. 134-136.

⁴² Charmes G. [1891], p. 238 ; Rhoné A. [1883b], p. 134-136.

⁴³ Gregory W. [1883], « Arab monuments and the Boulak museum », *Times*, 27 janvier 1883, p. 6.

⁴⁴ Volait M. [2005a], p.73-74, 415 ; voir aussi Le Caire, *Dâr al-Watha'iq*, Registres du *Diwân al-Achghâl*, n° m/15/8, p. 33 document en date du 19 *safar* 1280 (4 août 1863) nommant Husayn *al-mî'mâr* à la commission d'embellissement du Caire (*maglis al-tanzîm wa al-Urnâtû*), référence aimablement communiquée par Muhammad Ali Hafiz de l'Université d'Al-Azhar.

⁴⁵ Charmes G. [1881], I.

⁴⁶ Rhoné A. [1882], p. 77.

⁴⁷ Il fut donateur d'antiquités égyptiennes au Musée du Louvre : *Les donateurs du Louvre*, p. 332.

⁴⁸ Rhoné A. [1882], p. 77.

cours des années 1870, secrétaire du khédivé pour les affaires européennes jusqu'à son abdication en 1879, entré ensuite au service du gouvernement égyptien⁴⁹, Yacoub Artin fut un véritable pilier du Comité de conservation des monuments de l'art arabe tout au long de sa vie, et en aurait été le plus ferme soutien durant ses premières années d'existence, et par la suite son membre le plus assidu⁵⁰. Possesseur d'une conséquente collection d'art arabe (léguee à sa mort au Musée d'art islamique du Caire)⁵¹, Artin avait des curiosités variées : depuis l'héraldique mamelouke et ottomane jusqu'aux causes du renchérissement de la vie matérielle au Caire étudiées sur la longue durée, en passant par la propriété foncière ou l'instruction publique en Egypte, pour reprendre quelques-uns des titres de ses publications⁵². Ce fut aussi un folkloriste prolifique, auquel on doit la transcription d'une série de contes populaires égyptiens, qu'il commença à collecter en 1867 à l'occasion du chantier de construction de sa maison⁵³, alors même qu'il n'aurait appris le dialecte égyptien que sur le tard⁵⁴.

Bien qu'il n'ait jamais siégé au Comité de conservation des monuments de l'art arabe, Nubar Pacha (1825-1899), ministre et homme de confiance de vice-rois successifs, concepteur de la réforme judiciaire de 1875, doit être compté au nombre des défenseurs des vieux quartiers du Caire, si l'on en croit le témoignage de l'architecte Hector Horeau. Présentant un ambitieux projet de réseau de percées dans Le Caire, soumis au vice-roi en 1870, Horeau écrit :

« Et cependant de toutes les idées que j'ai émises sur le Caire, c'est celle où j'ai rencontré le plus d'adversaires, et assurément les plus considérables. Quoi, m'a-t-on dit, vous voulez Haussmanniser le Caire ! Vos grandes voies de communication vont faire abattre les monuments qui font la richesse artistique de la ville, l'air circulera dans vos rues, mais le soleil y viendra : n'est-ce pas du vandalisme que de vouloir faire une ville Européenne de la ville Orientale par excellence ? [...] De tous les adversaires les plus considérables, celui dont l'opposition m'a le plus étonné, je peux bien le nommer, c'est Nubar Pacha. Pour lui, je suis un vandale, et il me l'a dit. **Il aime son vieux Caire jusque dans ses ruines**⁵⁵. Je crois, moi, que l'architecture du quartier d'Ismaïlia l'a exaspéré, et il y a bien de quoi. [...] Pourtant je ne veux rien faire de plus dans les rues du Caire, que ce que Nubar veut faire dans ses lois : mettre de l'ordre et de la logique, pour attirer les étrangers »⁵⁶.

Nubar fait partie, comme son neveu Tigrane, du groupe des intimes d'Ambroise Baudry, de ce petit cercle ayant bataillé dans les années 1870 en faveur de la protection des monuments du Caire. L'idéal patrimonial exprimé ici serait-il le pendant de la déclaration enflammée d'égyptianité qu'on lui connaît par ailleurs ?

« Quoiqu'en disent les bruits du jour, je ne suis ni Turc ni Anglais. Je suis Egyptien, passionnément Egyptien ; il semble parfois que qui frappe un fellah et lui

⁴⁹ Goldschmidt A. [2000], p. 25-26 ; Davidian S. [1917] ; voir aussi Kazazian A. [2003].

⁵⁰ Rhoné A. [1884], 8 août 1884, p. 222.

⁵¹ Reid D. M. [2002], p. 273-274.

⁵² Bibliographie détaillée dans Ellul J. [1952].

⁵³ Artin Y. [1895] ; Artin Y. [1903] ; Artin Y. [1914].

⁵⁴ Reid D. M. [2002], p. 272.

⁵⁵ C'est moi qui souligne.

⁵⁶ Horeau H. [c. 1870], p. 10-12.

brise le poignet d'un coup de courbache [fouet], me frappe moi-même et me brise le poignet ».

aurait-il assuré au duc de Morny, côtoyé en 1862-1864 à Paris lors de négociations concernant l'usage de la corvée pour le creusement du canal de Suez⁵⁷. Significativement, Nubar est encore l'un des premiers résidents des quartiers neufs du Caire à avoir fait « orientaliser » sa demeure, comme la plupart des amateurs d'art islamique.

Au fil des listes successives de membres du Comité de conservation des monuments de l'art arabe publiées dans ses procès-verbaux, des textes dédiés à leur défense, ou de la correspondance de membres, d'autres amateurs locaux se signalent à l'attention, qu'il s'agisse d'hommes de lettres, à l'instar d'Ahmad Zakî (1867-1934) ou de Georges Dumani (1882-1950), de mécènes de renom, comme le prince Yûsuf Kâmal (1882-1969) ou 'Umar Sultân (1881-1917), frère de la féministe Hoda Chaarawi, et fils du leader nationaliste de renom Muhammad Sultân, prématurément disparu, ou encore de plus obscures personnalités, tel l'ingénieur Mahmûd Ahmad⁵⁸. Mais si l'attrait exercé par l'art arabe ne fut pas exclusivement européen, on ne saurait en conclure que ce fut une affaire consensuelle.

Disputes et controverses

Si la ligne de partage entre vandalisme et souci conservatoire transcende les clivages nationaux, il en va de même des différends ayant émaillé les travaux du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, quoi qu'on en ait dit jusqu'à présent sur la base d'une documentation fragmentaire⁵⁹.

Composé de membres nommés es qualités ou pour leurs compétences par le gouvernement égyptien, qui exerçaient tous bénévolement leur mission, le Comité trouva assez rapidement un rythme de croisière, en dépit de quelques ratés initiaux liés à la conjoncture politique (soulèvement urabiste et occupation britannique de 1882) ; il développa au total une colossale activité d'inventaire, de dégagement, de consolidation, de restauration, voire de déplacement, des monuments du Caire – au point de changer radicalement la physionomie de ses rues historiques et de contribuer à une « médiévalisation » de la ville qui passionne désormais les chercheurs⁶⁰. A partir de 1883, les réunions se tinrent à raison de cinq à six par an en règle générale. Elles ne furent pas toujours des plus sereines. La correspondance d'Ambroise Baudry évoque, à propos de la réunion du 20 janvier 1885, une « séance du Comité qui devait être fulminante » : l'architecte s'y éleva, avec force peut-on imaginer, contre le grattage des parements de pierres anciennes orchestré par l'administration des *Waqf*-s, qui « enlève au monument son aspect ancien qu'il est si intéressant de conserver », point de vue auquel la majorité des membres se rallia en fin de compte⁶¹. La séance du 16 décembre 1882 s'était avérée non moins mémorable. Un compte rendu minutieux, et destiné à être « historique », en

⁵⁷ Archarouni V. [1950], p. 168-169.

⁵⁸ Habashi A. El- [2003].

⁵⁹ Pour les débats ayant impliqué 'Alî Mubarak, ou opposé Max Herz à Saber Sabrî, Habashi A. El- [2003], et pour celui mené avec Ahmad Zakî, Reid D. M. [2002], p. 242.

⁶⁰ Alsayyad N., Bierman I., Rabbat N. (dir.) [2005].

⁶¹ Paris, collection particulière, Lettre de Fanny Baudry à Ambroise Baudry, 25-27 janvier 1885. Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1886], p. VIII.

fut livré par Arthur Rhoné à la *Chronique des arts et de la curiosité*⁶², et vient opportunément éclairer les minutes nettement plus sibyllines publiées par le Comité à cette occasion⁶³. La confrontation des récits invite au passage à manier avec précaution cette dernière source, utilisée de façon croissante et désormais en ligne⁶⁴.

Figures de la transmission

La discussion, « ardente et longue », avait porté ce jour-là sur le sort de cinq monuments, dont la destruction était demandée par les services de voirie, dont la « fontaine » Farâg Ibn Barqûq (en fait une *zâwiyya* [petit sanctuaire] adossée à une fontaine), qui faisait face à la porte de Bâb Zuwayla⁶⁵. Sommaires donc, les minutes imprimées de la séance n'ont conservé mention que de la demande d'enlèvement de ce dernier édifice. Elle émanait de l'ingénieur 'Alî Pacha Mubârak (1823-1893), ministre des Travaux publics qui avait été élu le même jour membre du Comité. Sa requête était motivée par l'emplacement du bâtiment qui « se trouve dans l'alignement et rend difficile le passage des voitures et bêtes de somme »⁶⁶. Elle était appuyée par Pierre Grand (1839-1918), l'ingénieur en chef de la voirie du Caire. Rhoné rapporte les propos tenus :

« Aly Pacha Moubarek a dit que les droits de la voirie et la dignité des alignements devaient l'emporter sur tout ; qu'entre autres monuments, la fontaine d'Ibn Barkouk et l'admirable porte de Zowaileh, devant lesquelles on exécutait les criminels au moyen-âge rappelaient des souvenirs sinistres : « Nous ne voulons plus de ces souvenirs-là, dit le ministre avec éloquence, et nous devons les détruire comme les Français ont détruit la Bastille ! » Protestation sublime, qui est de même nature que celle du roi Théodoros d'Abyssinie, quand il vint à prendre connaissance du supplice de Jeanne d'Arc ; ce jour-là, il reçut fort mal le consul d'Angleterre : « Je sais ce que vous venez de faire... vous avez brûlé une femme !... Moi, je ne fais pas de ces choses-là ! ... »

« Et puis, dit encore Aly Pacha, a-t-on besoin de tant de monuments? Quand on en conserve un échantillon, cela ne suffit-il pas ? »

« M. le ministre a bien raison, [poursuit Rhoné], et le meilleur exemple qu'on puisse en donner est que, si le conseil municipal de Paris décrétait qu'un seul échantillon d'église est nécessaire à la capitale, on pourrait ne conserver que la Madeleine ou Saint-Roch, pour laisser à la postérité une idée parfaitement exacte de ce qu'étaient le Panthéon ou Notre-Dame de Paris. En d'autres termes, pourquoi entretenir plusieurs races de chevaux ? Le cheval boulonnais n'est-il pas absolument le cheval arabe ?⁶⁷ ».

La proposition fut rejetée par la majorité des membres du Comité. Faute d'obtenir un vote favorable à ce sujet, l'action fut portée sur le terrain réglementaire. Le 12 janvier 1883

⁶² D'après « les renseignements que l'on nous envoie du Caire et qui pourront servir à l'histoire du Comité de conservation » (ses informateurs n'étaient autres que Rogers et Baudry) ; Rhoné A. [1883a], p. 43-44.

⁶³ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1892], p. 16.

⁶⁴ Sur www.islamic-art.org. Voir par exemple les sources des articles de *Making Cairo Medieval*.

⁶⁵ Rhoné A. [1883a], p. 43-44.

⁶⁶ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1892], p. 16.

⁶⁷ Rhoné A. [1883a], p. 43-44.

paraissaient au journal officiel du gouvernement égyptien, sous la signature de 'Alî Mubârak, les décrets d'application du règlement dit du *Tanzîm* (de la racine *nazama*, organiser, réformer, appellation locale donnée à l'alignement, et par extension à l'édilité urbaine). Daté du 25 décembre 1882, et suivant donc de peu la houleuse séance, le texte instituait une Direction générale du *Tanzîm*, confiée à Pierre Grand, et portait un ensemble de dispositions organisant la rectification de la voirie ancienne, au Caire en particulier, par le biais du recul à l'alignement. L'article 9 ouvrait une possibilité d'intervention sur le bâti protégé, en stipulant que :

« Les monuments artistiques, historiques ou religieux seront conservés, autant que possible, à l'alignement qu'ils occupent ; ils ne seront sujets à reculement que lors de leur reconstruction, à moins d'arrêté spécial. »

Le Comité contre-attaqua, en faisant promulguer le 27 juin 1883, un décret stipulant que les monuments de l'art arabe, et tous autres monuments historiques classés par arrêté du ministère des Travaux publics, n'étaient pas soumis aux servitudes de l'alignement⁶⁸. Mubârak avait entre temps remis sa démission « pour cause de ses nombreuses occupations dans son ministère »⁶⁹ ; lorsqu'il fut écarté de ses fonctions officielles en janvier 1884, il ne revint pas siéger pour autant au Comité. Grand Bey, quant à lui, se porta candidat pour en devenir le secrétaire au décès de Rogers Bey en 1884. Et l'instance poursuivit contre vents et marées son travail d'inventaire, de surveillance et de restauration, parfois lourde, des monuments du Caire. Mais l'oratoire Farâg Ibn Barqûq, édifice de 1408, fut bel et bien déplacé – quarante ans plus tard...⁷⁰. D'autres monuments connurent un sort analogue, des fontaines d'époque ottomane en particulier. Que le souci modernisateur d'un 'Alî Mubârak ou d'un Pierre Grand l'ait en fin de compte emporté sur le purisme anti-restauration n'est pas le moindre paradoxe de l'épisode.

De prime abord, leurs postures réciproques ne sont pas moins inattendues. Car Pierre Grand, jeune ingénieur arrivé en Egypte en 1868 comme employé de la Société des Eaux du Caire, puis passé en 1871 à la tête d'une administration de la voirie qu'il lui revint de mettre sur pied à partir des services existants (*maglîs* ou *gama'iyya al-Urnâtû*)⁷¹, n'est autre que l'auteur d'un grand plan du Caire au 1/4000^{ème} publié en 1874, qui localise avec précision une sélection des plus importantes églises et mosquées anciennes (282 en l'occurrence) de la ville, avec leur dénomination coutumière. On imagine aisément la masse de travail, de connaissances en amont et de vérifications sur place, qu'impliqua l'entreprise, et par conséquent, l'investissement personnel qui la fonda⁷² : il est douteux que la position de Grand à l'égard des enlèvements d'édifices gênant la circulation ait pu dès lors lui être dictée par une pure indifférence au bâti historique du Caire. Le point de vue de 'Alî Mubârak s'inscrit dans une perspective qui n'est pas si éloignée de celle de son subordonné : son attachement à la topographie historique du Caire est bien connu.

⁶⁸ « Décret du 27 juin 1883 », in Philippe GELAT [1888-93], *Recueil de législation égyptienne*, Alexandrie : Mourès, tome I, p. 45, repris dans Khater A. [1960], p. 281-282.

⁶⁹ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1892], p. 27.

⁷⁰ Hampikian N. [2005].

⁷¹ Volait M. [2003].

⁷² Habashi A. El-, Warner N. [1998].

« Par sa grande érudition, par ses recherches savantes et sa prédilection pour les souvenirs historiques du Caire, dont il aime à causer, il semblait devoir prendre rang d'historien national à la manière du célèbre Maqrizi »

témoigne encore Rhoné⁷³. Son grand œuvre, les célèbres *Al-khitât al-tawfiqiyya al-gadîda li-misr al-qâhira wa mudûniha wa bilâdiha al-qadîma al-machhûra* [ou *Nouvelle topographie historique du Caire, des villes d'Égypte et de ses localités anciennes de renom*], parue à partir de 1888, réactivent de fait un genre classique, les *Khitât* (pl. de *khitta*, partie d'une ville, quartier), forme de littérature géographique dans laquelle avait excellé l'historien égyptien Taqî Al-Dîn Al-Maqrîzî (1346-1442)⁷⁴. Cette *Nouvelle topographie...* consacre d'ailleurs l'hypertrophie de la capitale dans l'idée que se fait Mubârak du territoire égyptien, puisque ses 6 premiers volumes (sur vingt) sont dédiés à documenter avec précision les anciens édifices religieux et civils du Caire. La matière même du texte de Al-Maqrîzî, qui serait né de la prémonition d'une future altération de la ville imputable au pouvoir mamelouk, au sortir d'une crise aiguë, sert ouvertement de source documentaire à Mubârak. Les notices du premier ouvrent ainsi la plupart des descriptions de monuments que livre le second. En compilant ses propres *Khitât*, Alî Mubârak renoue donc explicitement avec une forme classique de géographie historique dans l'Islam, surtout pratiquée en Égypte, avec une vocation mémorielle avouée (les *Khitât* de Al-Maqrîzî ont été de fait comparées aux *Lieux de mémoire*) et un esprit « cosmocentrique » non moins prononcé⁷⁵. Leurs géographies mentales sont toutefois très différentes : Al-Maqrîzî organise sa description de l'Égypte selon la progression de la conquête arabe, Mubârak fixe la nouvelle image d'une Égypte moderne, structurée par ses centres urbains et le territoire utile découpé par l'infrastructure hydraulique créée au XIX^e siècle. La place que Mubârak accorde au passé, en particulier à l'Égypte ancienne, lui est également spécifique, de même que la notion, non moins moderne, de *continuum* avec l'Antiquité qu'elle vient servir⁷⁶. Ce faisant, son grand oeuvre participe pleinement du processus « d'invention de la tradition », d'affectation *a posteriori* de nouvelles valeurs aux traces du passé, qui est au cœur de la raison patrimoniale.

Si la perspective des deux chroniqueurs est donc distincte, leurs ouvrages ont en commun de célébrer une terre, un paysage construit, une urbanité menacée, et d'en conserver consciemment et méthodiquement la mémoire par l'écrit. Soit une figure particulière de la transmission, centrée sur le texte, comme si la restitution d'un savoir écrit sur les « monuments » était destinée à en compenser la possible perte matérielle. L'attitude ne sacrifie pas au « culte du monument » tel qu'il se développe en Europe⁷⁷, à l'impératif de sa contemplation *in situ*, mais elle est loin de délaissier l'évocation du passé et la perpétuation de son souvenir.

Le savant et l'amateur

Le différend qui opposa en 1913 Max Herz (1856-1919), architecte en chef du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, et l'autodidacte Ahmad Zakî, qui venait d'y être

⁷³ Rhoné A. [1883a].

⁷⁴ Sayyid A. F. [1999].

⁷⁵ Rabbat N. [2005].

⁷⁶ Alleaume G. [1991].

⁷⁷ Riegl A. [2003].

élu, met en lumière des points de vue divergents sur le patrimoine⁷⁸ qui ne recourent pas plus des clivages nationaux. Le 18 janvier 1913, Ahmad Zakî avait communiqué devant le public de la société khédiviale d'économie politique (jeune société savante créée à l'initiative d'un groupe de juristes), des observations sur « Le passé et l'avenir de l'art musulman en Egypte ». Le propos incluait des généralités sur le développement de cet art, sur son rayonnement en Europe même et jusqu'en Chine, sur les causes de son déclin égyptien (la conquête ottomane de 1517, qui aurait exilé de force tous les bons artisans à Istanbul), et se concluait par des propositions pour le faire revivre. Car

« S'il est vrai que notre pays est essentiellement cosmopolite, cela ne doit pas, à notre sens, lui enlever le pittoresque de sa physionomie originale et ses villes ne feraient que gagner à présenter un aspect oriental bien caractérisé »⁷⁹.

La responsabilité de produire cette esthétique « bien caractérisée » incombait à son sens aux pouvoirs publics. Il convenait donc de créer, aux côtés du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, une commission d'embellissement. Il ne s'agissait certes pas « d'haussmanniser » radicalement la « ville » [on comprend, bien qu'elle ne soit pas nommée, qu'il s'agit du Caire] – l'eusse-t-on voulu que les multiples systèmes législatifs en vigueur en Egypte s'y seraient opposés⁸⁰. On aurait pourtant été d'autant plus fondé à le vouloir que la méthode radicale du préfet parisien avait eu des précédents locaux, poursuit un Ahmad Zakî bien conscient du risque qu'il encourrait ce faisant « de [se] voir accuser de rechercher par monomanie en tout et pour tout des précurseurs arabes » – manière peut-être de railler tout à la fois le « cosmocentrisme » égyptien, et l'agacement qu'il ne pouvait manquer de susciter chez ses interlocuteurs européens... Zakî rappelait en particulier l'émir Yachbak al-Dawâdârî qui, en 1477, avait fait élargir des rues du Caire, en dépit des protestations soulevées, ou encore le badigeonnage complet du Caire ordonné en 1512 par le fils du sultan Qayt Bay. Mais Zakî n'était pas, de son propre aveu, partisan de la « manière forte ». Il suffisait à la Commission voulue d'instruire et d'orienter les autorisations de bâtir ainsi que les projets publics d'aménagement : nouvelles voies, squares, un quai-promenade sur le Nil, dégagement des abords des monuments, etc... Il fallait, enfin, soutenir l'Ecole des Beaux-Arts qui venait d'être créée (13 mai 1908) au Caire à l'initiative du prince Yûsuf Kâmal assisté d'un obscur sculpteur français, un certain Guillaume Laplagne (1874- ?), car c'étaient d'artistes, et non de simples artisans, que pouvait venir la régénérescence attendue.

Max Herz répliquait quelques mois plus tard en pointant tout d'abord nombre d'approximations dans la connaissance que Ahmad Zakî avait de l'art arabe. Selon lui, il était erroné d'affirmer que « la ligne géométrique, par le fait de combinaisons multiples, se transforme en merveilles arabesques pleines de charmes et de fantaisies ». En effet, « l'art arabe tire le trésor de ses éléments décoratifs de 3 sources : l'écriture, la ligne géométrique, et le règne végétal » – le motif géométrique n'était donc pas la source unique de cet art, et sa formation n'avait rien d'aléatoire. Il lui semblait d'autre part injustifié de surestimer le rayonnement occidental des arts de l'Orient. Des influences avaient certes existé, dans des centres bien délimités (Venise, par exemple), mais elles s'observaient souvent dans des objets produits en Orient puis transportés en Europe, plutôt que dans des productions européennes

⁷⁸ Reid D. M. [2002], p. 242.

⁷⁹ Zeki Pacha A. [1913].

⁸⁰ Sur cette situation générée par le système capitulaire, Volait M. [2005a], p. 206-216.

d'influence orientale à proprement parler – Zakî reprenait là une erreur d'appréciation faite par le conservateur du Louvre Gaston Migeon. Herz réfutait également les causes données par Zakî au déclin de l'art musulman. Il signalait enfin que la plupart de ses propositions pour encourager la renaissance de cet art étaient déjà en vigueur, mais qu'une Ecole des arts appliqués à l'industrie serait plus utile pour accompagner le mouvement qu'une Ecole des Beaux-Arts, puisque c'est à des maîtres-artisans comme Giuseppe Parvis (1832- ?), ébéniste qui s'était fait une spécialité du meuble dit « Arabesque », de renom international⁸¹, que l'art arabe devait d'avoir « survécu »⁸².

Zakî clôtura la discussion en faisant valoir, avec à-propos et une évidente réflexivité, qu'en tant que membre nouvellement élu du Comité de conservation, il considérait l'apport de cette instance comme acquis et n'appelant pas de commentaires de sa part, et qu'en tant qu'« Arabe », d'autre part, il était naturellement « fier de [son] pays et de [sa] race », et par là-même incité à porter une attention particulière au rayonnement en Europe de l'art musulman⁸³. En somme, donc, la revendication d'une relation essentiellement sentimentale à l'art de l'Égypte médiévale, quand celle d'Herz, pour être non moins affective (lorsque Guillaume Laplagne exposa « ses idées trop sévères » sur l'art en Égypte⁸⁴, « mon cœur qui a un faible pour l'art arabe a ressenti une contraction douloureuse » eut-il l'occasion d'écrire⁸⁵), se voulait aussi de raison et d'érudition. C'est la distinction entre amateur au sens premier et savant, entre activisme et expertise, qui est ici en jeu, et l'amateur n'est pas plus égyptien par essence que le savant devrait nécessairement être européen. Les préoccupations de Ahmad Zakî sont le parfait décalque de celles de Gabriel Charmes défendant avec emphase « l'intérêt d'application » de la conservation du patrimoine, et de tous ceux qui, depuis des décennies, copiaient des ornements orientaux pour « offrir de nouveaux modèles à nos industries »⁸⁶.

Les cosmogonies personnelles de chacun ont aussi leur part dans l'attention portée aux objets patrimoniaux. Natif de Rosette, de mère kurde et d'un père d'origine maghrébine et de lignage chérifien (remontant au Prophète), passé par la Palestine avant de s'établir en Égypte, Ahmad Zakî était né dans une famille située à la croisée de plusieurs cultures. Juriste de formation, parfaitement francophone, il commença sa carrière comme traducteur au journal officiel du gouvernement égyptien, et fut répétiteur d'arabe pour les pensionnaires arabisants de l'Institut français d'archéologie orientale, avant d'intégrer en 1889 les services de la présidence du Conseil, dont il devint le secrétaire-général en 1911. Polyglotte accompli, il savait aussi l'italien, parlait passablement l'anglais, et lisait avec aisance l'espagnol, qu'il avait commencé à apprendre assez jeune, attiré qu'il était par la « synthèse historique des civilisations arabe et européenne », que la péninsule ibérique lui semblait incarner⁸⁷. Puissance du mythe de la fusion andalouse... Son premier voyage en Europe, long périple de plus de six mois commencé en août 1892, et prélude à d'autres voyages, le mène donc en Espagne, et surtout en Andalousie, ainsi qu'au Portugal.

« Esprit vif et éclairé, génie incomparable, ... homme de lettres versé dans l'orientalisme et l'occidentalisme, merveilleusement doué dans les sciences arabes,

⁸¹ Frangini A. [1899], p. 32-33 ; Wright A. (dir.) [1909], p. 370.

⁸² Herz M. [1913].

⁸³ Zéki Pacha, A. [1913a], Zéki A. [1913b])

⁸⁴ Laplagne G. [1910].

⁸⁵ Herz M. [1913].

⁸⁶ Selon la formule consacrée, voir Volait M. [2002] ; Decléty L. [2001].

⁸⁷ Louca A. [1970], p. 209-217.

écrivain de talent, éloquent orateur, cœur généreux, aimable et bon, caractère énergique⁸⁸.»

Son « cosmopolitisme ardent » a été souligné. Zakî expose en 1910 dans la revue *Al-Muayyad* ses idées sur la meilleure manière d'imiter les Européens ; la relation de sa visite à l'Exposition Universelle de 1900 à Paris⁸⁹ avait déjà montré tout le prix qu'il attachait à bien des aspects (statut de la femme exclu !) de la vie européenne. Ce goût de l'Europe accompagna (favorisa ?) un dévouement non moins précoce pour la « Renaissance des lettres arabes », qu'il tenta d'encourager par l'édition de manuscrits anciens collationnés dans les bibliothèques d'Europe et d'Istanbul⁹⁰. Il fait aussi simplifier le casier typographique de l'Imprimerie nationale de Bûlâq en 1902 et, dix ans plus tard, propose d'introduire la ponctuation dans les textes arabes afin d'en faciliter la lecture. La rhétorique de la renaissance, comme la visée réformatrice d'Ahmad Zakî et sa liberté de ton, sont à mettre en rapport avec un engagement maçonnique assez précoce, qui plus est à un niveau élevé – à moins que les loges n'aient été perçues par lui que comme simple instrument performant de diffusion d'idées⁹¹ ou encore vecteur privilégié de protection étrangère (Zakî représentait en 1902 le Grand Orient d'Albanie)⁹².

L'activisme politique de Zakî prit des formes variées. Une de ses conférences s'intitule « Égyptiens avant tout » ; il décide de boycotter le fez autrichien lors de la guerre des Balkans. Bibliophile, il assemble une bibliothèque de 12 000 volumes (incluant quelque 1 500 manuscrits et bien des éditions rares), qu'il constitue en *waqf* [bien de mainmorte] en 1913 avec l'idée d'en ouvrir l'accès au public par son installation dans l'un des monuments historiques du Caire, le mausolée d'Al-Ghûrî⁹³, investi à partir de 1920, mais brièvement, puisque les livres retournèrent en 1935 à la Bibliothèque nationale du Caire, où il avait eu une aile à sa disposition à partir de 1914 pour lui servir de cabinet privé de lecture. On est là confronté à une idée particulière du service et du domaine publics. Zakî occupe un temps la chaire de civilisation musulmane de la jeune Université égyptienne créée en 1907 sous le patronage de plusieurs membres de la famille régnante, et en vint à être surnommé *chaykh al-Urûba* [chef de l'arabité], tandis que sa maison près du pont de Gîza devenait *Dâr al-Urûba*⁹⁴. La mosquée-mausolée qu'il fit ériger à proximité pour lui-même et son épouse fut l'occasion de mettre en pratique ses idées sur la régénérescence de l'art arabe.

« Dans ce but il visita les plus beaux monuments archéologiques, et de ce mélange, il forma un ensemble harmonieux auquel il ajouta des modifications inspirées de son goût parfait et de son talent artistique. Il lui choisit pour armoiries la plume, l'encrier et le livre et les orna d'un verset du Coran »⁹⁵.

Les origines mêlées de Zakî, devenu personnalité égyptienne par le sol à défaut de l'être par le sang, comme son activisme, colorent à l'évidence sa sensibilité patrimoniale.

⁸⁸ Issa Bey A. [1935].

⁸⁹ Zakî A. [1900].

⁹⁰ Zéki (Zakî) A. [1910].

⁹¹ Anduze E. [2003].

⁹² Wissa K. [1989].

⁹³ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1928], p. 131, 169.

⁹⁴ Farès B. [1934].

⁹⁵ Issa Bey A. [1935].

Jusqu'où restaurer ?

Les désaccords perceptibles en filigrane dans les procès-verbaux des séances du Comité de conservation des monuments de l'art arabe entre Max Herz et son confrère Sâbir Sabrî (1854-1915) dessinent une autre sphère polémique. Mathématicien de formation, Sâbir Sabrî avait enseigné un temps à l'École polytechnique du Caire avant de se voir confier en 1892 le poste d'ingénieur en chef de l'Administration des *Waqf*-s à l'arrivée au pouvoir du khédivé 'Abbâs Hilmî. On lui doit à ce titre la construction de plusieurs édifices culturels d'un historicisme néo-mamelouk particulièrement rigoureux⁹⁶. Ces dernières fonctions, où il fit œuvre d'architecte, lui valurent de devenir membre d'office du Comité, mais il continua à y siéger bien après sa mise à la retraite en 1906 ; à son décès, en 1915, ses collègues saluèrent le « technicien érudit et travailleur infatigable »⁹⁷.

L'un des objets de discussion entre les deux hommes porta sur la rénovation de décors dans la mosquée Barqûq du quartier Nahâsîn. En 1897, un entrepreneur avait été chargé de restituer une décoration existante du tambour de sa coupole, dont les traces colorées étaient encore visibles dans une frise en bois dont Max Herz avait fait rafraîchir une portion. Les peintures restituées par l'entrepreneur Batigelli sur la base de cet échantillon parurent trop pâles à Sâbir Sabrî, « et invisibles pour le spectateur », et il proposa donc « de les retoucher suffisamment pour qu'elles puissent donner l'effet et le but pour lesquels ils sont conçus », c'est-à-dire de détacher nettement le tambour du dôme proprement dit⁹⁸. C'est en quelque sorte la notion « d'état d'origine » qui prévaut implicitement ici, de même qu'une approche fonctionnelle de l'architecture qui n'est pas sans rappeler le rationalisme Viollet-le-Ducien, dont la version la plus extrême pouvait conduire à restaurer un bâtiment dans « un état qui pouvait n'avoir jamais existé », selon la formule consacrée. Le parti défendu par Max Herz laisse à penser qu'il était pour sa part d'avis de conserver une certaine historicité aux édifices à restaurer. Sans doute pas « toute » la marque du temps dans la vision radicale défendue par un John Ruskin en Angleterre ou un Georg Dehio en Allemagne, qui pouvait aller jusqu'à prôner de conserver les monuments à l'état de ruine, comme ce dernier l'obtint en 1899/1900 pour le Ottheinrichbau, une partie du château de Heidelberg, avec l'argument qu'une restauration porte forcément la marque d'un style personnel qui modifie l'image de l'Histoire⁹⁹. Mais cependant une certaine trace du passage des années, ici symbolisée par la restitution de coloris, partiellement effacés, dans leur tonalité passée. Sâbir Sabrî ajouta qu'il convenait peut-être de distinguer entre travaux de restauration proprement dits, qui relevaient des missions du Comité, et travaux de décoration (peinture, dorure, etc.), qui étaient quant à eux plus du ressort de l'administration culturelle et pouvaient être sans dommage ajournés, afin que les fonds disponibles fussent utilisés de préférence pour la consolidation des monuments, plutôt qu'engloutis dans des « peintures luxueuses et des dorures exagérées ». Remarque censée et économe d'un professionnel prenant à cœur la conservation monumentale. On s'accorda sur une solution de compromis : faire une étude préalable des interventions projetées sur un édifice, et déterminer une position au cas par cas... A nouveau toutefois, les postures respectives d'Herz et de Sabrî ne peuvent être assignées à leurs

⁹⁶ Sur son parcours professionnel, voir Volait M. [2005b], Voir aussi Le Caire, *Dâr al-Mahfûzât*, dossier de pension, dont les éléments m'ont été aimablement transmis par Dr. Muhammad 'Alî Hafîz de l'Université de al-Azhar.

⁹⁷ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1922], p. 383.

⁹⁸ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1898], *Exercice 1897*, p. 74-75, 81-82 ; voir aussi Habashi A. El- [2003].

⁹⁹ Jokilehto J. [1999].

identités nationales : nulle fatalité génétique ou raciale ne commande en effet le « violet-le-ducisme » relatif de Sabrî, pas plus que le semi-ruskinisme de Herz...

Engagements esthétiques

Les sessions et interventions du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, pour captivantes qu'elles soient, ne représentent pas pour autant l'unique arène d'expression des passions antiquaires dédiées aux arts de l'Égypte médiévale. Des univers plus domestiques les abritèrent également, à travers la pratique de la collection notamment. La dimension sensible, esthétique, de la relation à l'objet historique, s'y révèle plus fortement encore, même si elle est difficile à établir, plus encore à interpréter, sinon à cerner. Posons d'emblée que ce serait la manquer à coup sûr que de l'aborder sous le seul angle d'une sociologie bourdieusienne de la distinction¹⁰⁰.

L'inclinaison esthétique pour les « monuments », au sens ancien d'objet mobilier – cet « art oriental musulman qu'on est convenu d'appeler *l'art arabe*, *l'art sarrasin* ou *l'art mauresque* » écrit en 1886 Yacoub Artin¹⁰¹ comme s'il voulait assurer le lecteur contemporain que le « tournant linguistique » était déjà à l'ordre du jour –, le désir de les posséder, représentent à nouveau une valeur partagée qui ne se soucie pas des appartenances nationales, que ceux-ci s'affirment dans la collection privée ou encore dans la création architecturale, voire le plus souvent dans l'un et l'autre penchant.

Collections

Si l'histoire du collectionnisme égyptien reste entièrement à écrire, quelques rares pages commencent à en être connues. La plus étincelante, parfumée qu'elle est de scandale, est attachée à la collection d'art ancien et moderne assemblée à Paris entre 1865 et 1868 par le fameux Khalil-Bey (1831-1879), ce richissime diplomate qui avait alors défrayé la chronique par son amour du jeu, des femmes et de l'imagerie érotique. C'est à son instigation que Gustave Courbet peignit *L'origine du monde*. L'ensemble (108 numéros), considéré comme le plus brillant et avant-gardiste de son époque, fut dispersé le 16 janvier 1868 à Paris pour payer des dettes de jeu¹⁰². La page la plus mystérieuse se rapporte aux acquisitions de peinture impressionniste et orientaliste faites par le juriste et homme politique Muhammad Mahmûd Khalîl (1877-1953) sur le marché de l'art parisien et cairote à partir de 1919. On sait peu de choses de l'homme, nature peu diserte, qui fut commissaire du pavillon égyptien à l'Exposition Universelle de 1937 à Paris, sénateur puis président du Sénat durant les années suivantes, et élu en 1949 à l'Académie pour avoir organisé avec succès une exposition de peinture orientaliste et égyptienne à Paris¹⁰³. Francophone par une éducation secondaire au lycée français du Caire, initié au goût de la collection et conseillé dans ses achats par sa femme française, Emilienne Luce, rencontrée alors qu'il faisait son droit à la Sorbonne, membre fondateur de la Société des amis de l'art, qui organisa un salon annuel de peinture au Caire à partir de 1925, Muhammad Mahmûd Khalîl laissait à sa mort un impressionnant ensemble de plus de 300 toiles (parmi lesquelles des Van Gogh, Gauguin, Delacroix, Degas,

¹⁰⁰ Nahoum-Grappe V., Vincent O. (dir.) [2004].

¹⁰¹ Artin Y. [1886].

¹⁰² Haddad M. [2000] ; Davison R. [1981] ; Haskell F. [1989].

¹⁰³ *Exposition Égypte-France* [1949].

etc.) et une cinquantaine de sculptures, qui avaient été installées dans une galerie spécialement aménagée à cet effet en 1927 en annexe à son habitation du Caire. Léguée par Emilienne à l'État égyptien en 1960, la collection a été, après une série de vicissitudes, finalement rendue accessible au public en 1995 dans le cadre de la création du Musée de Mahmûd Khalîl et de son épouse, après avoir été exposée à Paris à l'occasion des *Oubliés du Caire*¹⁰⁴.

Fig. 1. Villa pour Mohamed Mahmoud bey Khalil, Giza, aménagement de la galerie de peintures, 1927, Joachim Richard, architecte

Paris, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle

Connu principalement comme amateur de peinture, Mahmûd Khalîl eut l'occasion d'offrir au musée d'art islamique des objets précieux : en 1919, par exemple, « un très beau panneau sculpté en ivoire de provenance copte »¹⁰⁵. Les listes de dons faits au musée, de même que les premiers catalogues thématiques établis par Gaston Wiet¹⁰⁶, permettent ainsi de repérer nombre de connaisseurs locaux, qu'ils soient membres de la famille régnante (telle Amina Hanem, mère du khédive 'Abbâs Hilmî, donatrice en 1903 de deux marbres inscrits, ou le prince Yûsuf Kamâl, autre grand mécène du musée), marchands en vue (Pierre Kyticas, Maurice Nahman, Paul Ispenian, Elias Khatun), ou collectionneurs avertis (à l'instar de 'Umar Sultân offrant en 1912 un panneau de faïence persane)¹⁰⁷.

Si l'on excepte le khédive Ismâ'îl, détenteur d'une collection de quelque 5 000 monnaies islamiques qu'il aurait commencé à assembler en 1855¹⁰⁸, l'un des tout premiers amateurs égyptiens d'art islamique pourrait bien avoir été l'architecte Husayn Fahmî, déjà évoqué plus avant. Membre de la mission scolaire envoyée en France en 1844 par le grand Pacha – mission fameuse qui comptait aussi Alî Mubârak dans ses rangs – Husayn Fahmî avait fréquenté l'École Polytechnique durant son séjour parisien. A son retour en Egypte en 1849, il effectua une carrière essentiellement administrative qui le conduisit à participer dès le début des années 1860 aux travaux d'embellissement du Caire¹⁰⁹, puis le mena à la direction générale des *Waqf*, tout en faisant œuvre d'architecte – d'où son nom courant de Husayn Pacha *al-mi'mâr* ou *al-mi'mârî* dans les sources arabes, aux côtés de l'appellation plus familière de Kûtchûk Husayn (« le petit Husayn »). Son biographe lui prête un goût pour le dessin d'ornement sur tous supports et sa sauvegarde, qui l'aurait conduit à récupérer toutes les anciennes reliures des manuscrits historiques des mosquées, lorsque le versement de ces précieux Corans à la Bibliothèque nationale du Caire à sa création en 1870 s'accompagna du remplacement de leurs couvertures damasquinées.

Doté d'une vaste culture scientifique, possédant une parfaite maîtrise de l'art de bâtir, s'exprimant en français avec aisance, « homme de cœur et d'excellentes manières », vivant cependant dans un relatif isolement, Husayn Pacha habitait une belle demeure de conception « étrange » dans le quartier de Sayyida Zaynab au Caire, dont la fontaine, dessinée par ses soins, aurait fait l'admiration de ses contemporains. Habile illustrateur, il devait laisser à son

¹⁰⁴ Salmawy M., El-Razaz M. [1995] ; Lacambre G. [1994].

¹⁰⁵ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1920], p. 714.

¹⁰⁶ Wiet G. [1929] ; Wiet G. [1932].

¹⁰⁷ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1913], *Exercice 1912*, fasc. 29, p. 144.

¹⁰⁸ Casanova P. [1896], p. IV.

¹⁰⁹ Il est mentionné dès 1863 comme secrétaire de la commission du *Tanzîm* et de l'*Ornato* de la capitale, présidée par Linant de Bellefonds ; Le Caire, *Dâr al-Watha'iq*, Registres du *Diwân al-Achghâl*, M/15/8, p. 33, courrier en date du 19 *safar* 1280 H. / 4 août 1863, renseignement aimablement fourni par Dr. Muhammad 'Alî Hafiz. Sur ces instances, voir Volait M. [2005a], p. 82-97.

administration, de même qu'à son fils Iskandâr 'Azîz, qui devait lui succéder dans le métier au sein de l'Administration des *Waqf*, une série de planches d'ornements arabes de son invention, saisissantes par leur vive polychromie, et qui dans les années 1930 étaient encore en possession de son petit-neveu, Aslan Bey Fahmî¹¹⁰. On lui connaît par ailleurs l'acquisition d'une fellah porte-torchère à la vente d'atelier du sculpteur Charles Cordier tenue à Paris en 1865. Réputé pour sa veine ethnographique, Cordier avait séjourné en Egypte et produit une série de types égyptiens¹¹¹. Yacoub Artin, enfin, mentionne « Cutchuk Hussein Pacha » comme l'heureux possesseur, en 1886, de lampes de mosquée en verre émaillé, objets déjà très recherchés qui n'allaient cesser d'acquérir de la valeur¹¹².

Ces quelques indices laissent à penser que l'homme n'est probablement autre que le mystérieux « Dr. Meymar » (dans les sources anglaises¹¹³) ou « Dr. Meymarie » (dans les sources françaises¹¹⁴) qui organisa l'exposition rétrospective d'art arabe présentée dans le pavillon égyptien de l'Exposition Universelle de 1867 à Paris. Dans les deux cas, on peut reconnaître en effet dans ces translittérations désuètes et hésitantes, l'attribut professionnel (*al-mi'mâr ou al-mi'mârî*) usuellement accolé au nom d'Husayn Fahmî. L'hypothèse est d'autant plus tentante que ce « Dr. Meymar » n'apparaît dans aucun des annuaires, pourtant assez précis, qui donnent en 1868 la liste des notabilités du Caire, d'Alexandrie et des principaux autres centres urbains du pays¹¹⁵.

Toujours est-il que la collection exposée à Paris par le mystérieux amateur incluait :

« des spécimens de l'art oriental depuis le VIII^e siècle jusqu'à nos jours, bois sculptés et gravés, marqueteries, damasquinage, manuscrits illustrés, reliures d'un mètre de haut, faïences, lampes en verre émaillé des XII^e et XV^e siècles, chefs-d'œuvre de cette industrie que Tyr, Sidon, Carthage, puis enfin Byzance et Venise ont portée si haut. Ce serait là le noyau d'un musée qui manque absolument au Louvre.

[...] Le docteur Meymarie a eu l'heureuse idée de ramasser les boiseries, portes, volets, morceaux de plafonds et grilles sculptées, provenant de la mosquée El-Teyloun [Ibn Tûlûn]. [...] En réparant certaines parties du *mirab* ou sanctuaire, on avait abattu et jeté parmi les gravats une foule de détails ravissants, où des nielles de nacre, d'ivoire et d'ambre se mêlent au cèdre et à l'ébène. M. Meymarie a recueilli et sauvé ces débris¹¹⁶. »

Un ensemble très riche, donc, possiblement assemblé à la faveur des fonctions officielles de Husayn Fahmî lorsqu'il travaillait à la voirie et à l'embellissement du Caire, et que le commissaire de l'Exposition égyptienne, Charles Edmond, décrivait quant à lui dans les termes suivants :

« Il y a là des panneaux sculptés, incrustés d'ivoire et de nacre, qui sont des merveilles de menuiserie artistique. Une petite moucharabieh surtout est ravissante.

¹¹⁰ Tûsûn 'U. [1934], p. 292-295.

¹¹¹ Charles Cordier (1827-1905), *l'autre et l'ailleurs*, [2004], p. 169.

¹¹² Artin Y. [1886], p. 126.

¹¹³ Lane-Poole S. [1886], p. 115.

¹¹⁴ Beaumont A. de [1867].

¹¹⁵ Millie J. [1868] ; Leverney F. [1868].

¹¹⁶ Beaumont A. de [1867].

Il y a de belles armes, des plateaux, des vases, des coffrets en bois travaillé, en métal damasquiné, une hache de luxe, des serrures, nobles débris d'une civilisation qui a été elle-même noble entre toutes »¹¹⁷.

Comme la plupart des artefacts présentés dans les Expositions Universelles, dont la vocation était avant tout commerciale, et comme ce fut aussi le cas de la collection Saint-Maurice présentée à celle de 1878 pour faire connaître « l'Égypte du Moyen-Age », la collection Meymar était destinée à la vente. Elle fut dispersée en deux temps. Les meilleures pièces furent acquises par le South Kensington Museum de Londres (actuel Victoria and Albert Museum, ou V&A) dès septembre 1867, selon la sélection faite par l'architecte Owen Jones lui-même, spécialement dépêché à Paris à cet effet¹¹⁸. Le reste fut mis en vente publique en janvier 1869, aux côtés d'objets présentés par deux autres collectionneurs, M. de Beaucorps et Henry des Essarts¹¹⁹.

L'entrée partielle de la collection au V&A, au grand dam des connaisseurs français, permet d'apprécier pleinement l'exceptionnelle composition et qualité de la série présentée à Paris, pour servir censément à « l'histoire du travail en Égypte », l'un des thèmes de l'Exposition Universelle de 1867. Dotée d'une quarantaine d'objets, l'acquisition du V&A avait pour pièce maîtresse, toujours exposée dans les salles « asiatiques » du musée, une chaire (*minbâr*) intacte, portant le nom et la titulature du sultan Qayt bay (fin du XV^e siècle – inv. 1050-1869), et dont la tradition orale voulait qu'elle ait appartenu à la mosquée al-Muayyad pour les uns¹²⁰, à une mosquée de Damas pour les autres¹²¹. Elle incluait également des panneaux épigraphiés provenant d'un autre célèbre *minbâr*, donné par le sultan Lagîn à la mosquée Ibn Tûlûn en 1296, dont les pièces détachées, très prisées des amateurs pour la finesse de leurs décors sculptés et marquetés, sont venues progressivement garnir tous les grands musées occidentaux intégrant une section d'art islamique. Husayn Fahmî avait aussi inclus dans son exposition parisienne une belle lampe de mosquée, blasonnée au nom du sultan mamelouk Malik al-Nasir (c. 1340)¹²². Si le choix des objets devait beaucoup aux opportunités de récupération, il n'en recelait pas moins des pièces de très grande qualité.

Constructions

La connexion entre attrait pour l'art islamique et intérieurs (et extérieurs) orientalistes peut être fréquemment établie. En 1864, Nubar Pacha se faisait construire un hôtel particulier en bordure des jardins de l'Azbakiyya dans le goût mauresque par l'architecte allemand Carl von Diebitsch (1819-1869), qui installait alors des salons orientalisants pour le palais khédivial de Gazîra¹²³. L'édifice, l'une des toutes premières constructions des quartiers neufs du Caire, mais qui n'avait pas été identifiée jusqu'à présent, arborait ainsi une série

¹¹⁷ Edmond C. [1867], p. 199.

¹¹⁸ Londres, Victoria & Albert Museum Archive, Ed. 84/36, Précis of the Board Minutes of the Science and Art Department, Vol. II – 1863 – 1869, p. 163.

¹¹⁹ *Objets arabes, koptes, koufiques et persans, bronzes, armes, tapis, appartenant en partie à M. le Dr. Meymar, et aussi à MM. Henry des Essarts et Beaucorps*, Vente des 8-9 janvier 1869, à Paris (237 numéros au total).

¹²⁰ Lane-Poole S. [1886], p. 113.

¹²¹ « Dr. Meymar's collection », Great-Britain, Science and Art Department [1868], p. 52-54.

¹²² *Ibidem* ; Londres, Victoria & Albert Museum Archive, Museum register, 1869, Folio 230 : Meymar Collection : inv. 1049-1869 à 1086-1869 (1056-1869 pour la lampe).

¹²³ Pflugrad-Abdelaziz E. [2001].

d'arcatures et de décors mauresques ; il se prolongeait par un pavillon à grande galerie ouverte faisant sans doute office de *salamlik* (salles de réception). Exhibant le même vocabulaire architectural, l'avant-corps peut être vu comme une interprétation moderne du *maq'ad*, cette loggia des palais mamelouks ouvrant sur leur cour. Réquisitionné peu après par le vice-roi, le bâtiment abrita un temps le ministère des Affaires étrangères¹²⁴ avant d'être transformé en hôtel (dénommé Khédivial), puis démoli en 1913 pour laisser place aux grands magasins Sednaoui.

Fig. 2. Frank Mason Good, Le Caire (maison de Nubar Pacha), 1869
Paris, collection particulière

L'exemple fut suivi par Charîf Pacha, ministre d'Ismâ'îl, qui passa en 1870 commande à Julius Franz d'une demeure de style mauresque en plein cœur des quartiers neufs du Caire¹²⁵. On retrouve d'un projet à l'autre, du palais Gazîra auquel travailla également Franz, à la villa Charîf, une syntaxe architectonique et décorative très proche, en particulier dans le traitement des baies (fenêtres à impostes circulaires garnies de verres colorés). Affinités entre architectes ou mode en voie de formation, cet élément se rencontre aussi bien dans le pavillon égyptien édifié pour l'Exposition Universelle de 1867 (Jacques Drevet et Édouard Schmitz, architectes) que dans la salle à manger orientaliste du palais khédivial de Gîza (1872, Ambroise Baudry, architecte)¹²⁶.

Fig. 3. Grand salon de la maison de Zogheb, Le Caire. Max Herz, architecte, 1898
Le Caire, coll. part.

Avec le temps, le vocabulaire orientaliste tendit à s'ancrer plus nettement dans les esthétiques locales. La demeure que Max Herz contribue en 1898 à décorer avec l'architecte Batigelli pour un rentier alexandrin d'origine syrienne, le comte de Zogheb [Zughayb dans la transcription savante], est imprégnée de références à l'architecture mamelouke et ottomane d'Égypte – l'Alhambra si présente quelque trente ans plus tôt dans l'imaginaire architectural a été détrônée par la richesse de l'école du Caire. Et c'est sans doute ses qualités d'architecte en chef du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, et donc sa connaissance érudite des monuments du Caire, qui valut à Herz cette commande.

C'est aussi dans le plus pur style néo-mamelouk que 'Umar Sultân (1881-1917), fit expressément édifier, en 1907, un pavillon pour abriter ses propres collections d'antiques, dans l'enceinte de sa propriété, en plein centre du Caire. Le jeune homme passe pour avoir été

« le premier Égyptien qui ait eut l'idée de former une collection privée des chefs d'œuvre de l'antique Égypte. Il a ainsi réuni plus d'un millier de pièces. Comment expliquer la longue série de chefs d'œuvre qu'Omar Sultan a réussi à grouper dans son Selamlik? Par sa vive passion pour les antiquités, son goût très affiné, sa curiosité toujours en éveil qui le poussaient à de fréquents voyages en Haute-Égypte et à des visites quotidiennes aux marchands du Caire. Il se rendait compte de l'impossibilité pour lui, malgré sa fortune considérable, de collectionner des pièces de valeur archéologique. [...] C'était aussi un artiste, non un archéologue ; un amateur éclairé, non un savant. Voilà pourquoi il s'est attaché au bibelot. A l'époque

¹²⁴ *Mémoires de Nubar pacha*, [1983], p. 257-258 ; Hugonnet L. [1890], p. 291.

¹²⁵ L'édifice donnait sur l'actuel rond-point Tala't Harb ; Franz J. [1871].

¹²⁶ Voir l'élévation conservée désormais au Musée d'Orsay.

de ses recherches, aucune pièce remarquable n'a quitté l'Égypte. Il l'a retenue, au prix parfois de sacrifices excessifs. Dans la partie arabe de ce musée privé, signalons parmi les vases, tapis, boiseries et meubles, une lampe du 14^{ème} siècle et un Coran ayant appartenu au Calife Omar¹²⁷.

Logés dans la galerie accolée à sa demeure, les trésors amassés par Sultân comptaient en effet quelques pièces islamiques (88 objets), dont certaines exceptionnelles, aux côtés d'une impressionnante collection égyptienne (848 numéros), inégalée au Caire. L'ampleur et l'ancienneté de cette collection d'antiquités, vraisemblablement commencée durant la première décennie du XX^e siècle, était de fait sans équivalent dans le paysage égyptien. L'idée de ce musée privé, réalisé par les soins de l'architecte de la cour khédiviale, Antoine Lasciac (1856-1946), n'est pas sans évoquer les dynasties de mécènes florentins. Le cliché qui en a été fait en 1912 permet de savoir que la demeure était d'ailleurs connue sous le nom de « *Dâr al-Mathâf* » (littéralement la maison du musée)¹²⁸.

Fig. 4. Maison «Umar Sultân, dite « Dâr al-Mathaf », Le Caire, Antoine Lasciac, architecte, 1907

Vue générale et vue de la galerie d'antiques

Paris, Roger-Viollet et Le Caire, Société de Géographie.

Si dans l'architecture occidentale, le style orientaliste était surtout associé à des fumoirs ou à d'autres lieux de plaisir (les bains, par exemple), il est ici associé à la pratique de la collection d'objets appartenant aux arts de l'Islam. On en connaît d'autres exemples au Caire. En leur temps, Ambroise Baudry, Delort de Gléon ou Gaston de Saint-Maurice, tous trois collectionneurs d'art islamique, s'étaient livrés au même exercice d'architecture orientaliste.

A cette génération née au tout début des années 1880, appartient encore le prince Yûsuf Kâmal, autre figure de collectionneur, plus éclectique dans ses goûts. Yûsuf Kâmal n'est pas seulement connu, en effet, pour les innombrables verres et métaux islamiques qu'il donna à partir de 1913 au musée d'art arabe du Caire, sous forme de legs consacrés par plusieurs *waqfiyya* – près d'un millier d'objets au total¹²⁹. Il collectionnait également la verrerie Art Nouveau et Art Déco, ainsi que l'argenterie classique, comme le montrent les services de table de la dynastie khédiviale exposés au nouveau musée du palais 'Abdîn¹³⁰ ; on lui connaît quelques acquisitions de peinture française¹³¹, et par ailleurs, l'amour des cartes anciennes¹³². L'iconographie de son palais de Matariyya, construit en 1914 sur les plans, à nouveau, d'Antoine Lasciac, laisse deviner aussi le grand amateur de chasse, aimant à exhiber ses trophées. La passion de l'accumulation va ici bien au-delà des arts de l'Islam.

Fig. 5. Palais Yûsuf Kâmal, Le Caire, élévation principale, grand hall et salon arabe, Antoine Lasciac, architecte, 1914. Le Caire, Société de géographie

¹²⁷ *Collection de feu Omar Pacha Sultan, Le Caire, catalogue descriptif: I. Art égyptien. II. Art Musulman*, Paris : Librairie de France, 1929 ; Nelly VAUCHER-ZANANIRI [1929].

¹²⁸ Paris, Collection Roger-Viollet, cliché du photographe Boyer n° 4783, 1912.

¹²⁹ Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1916], *Exercice 1914*, p. 39, 52, 126, 143.

¹³⁰ Ministry of Culture, Supreme Council of Antiquities [1998].

¹³¹ Lacambre G. [1994].

¹³² *Al-musawwar*, n° 393, 22 avril 1932, p. 2.

Cultivé au départ par une infime avant-garde, le goût pour les arts de l’Islam se popularise à mesure que le siècle avance : le « salon arabe » devient un espace quasi obligé de toute maison bourgeoise et ses dispositions se codifient. D’un intérieur à un autre, on retrouve les mêmes ingrédients : plafonds sculptés, meubles dits « arabesques », frises de céramiques, bandeaux en stalactites, suspensions en cuivre, objets authentiques ou copies à l’identique, à l’instar du décor composé par l’architecte ‘Alí Labib Gabr¹³³ pour un certain Mugib Fathî Bey vers 1930 en sa villa de l’avenue des Pyramides au Caire.

Fig. 6. Salon arabe de la villa Mugib Fathy bey, Le Caire, ‘Alí Labib Gabr, architecte, vers 1930

Le Caire, Institut français d’archéologie orientale

Une proximité distancée

Cette chronique locale des émois patrimoniaux relatifs aux monuments du Caire et aux arts « mineurs » qui leur sont attachés avait pour ambition d’éclairer un angle mort du processus de « médiévalisation » du Caire : l’écho et les réactions qu’il avait pu générer sur place même, au sein de la société égyptienne. L’attention portée à ces résonances a fait surgir un ensemble de postures, singulières d’un individu à un autre, que la seule variable de l’appartenance nationale ou culturelle ne saurait à elle seule déterminer et expliquer. D’autres chapitres pourraient y être adjoints, si on songe, par exemple, à l’enthousiaste réception arabe des écrits de Gustave Le Bon, et en particulier de sa *Civilisation des Arabes* (1884), qui accorde une large place aux « arts arabes »¹³⁴.

L’enquête a fait jaillir au passage nombre de personnalités se situant à la confluence de plusieurs origines, sinon plusieurs cultures, qu’elles soient issues ou non du monde des minoritaires. Aux côtés d’hommes comme Nubar, Artin, ou Zakî, on pourrait évoquer d’autres figures encore. Albert Daninos (c. 1845-1925), ami proche d’Ambroise Baudry et de Tigrane d’Abro, est de celles-là. Français d’origine algérienne, formé aux hiéroglyphes au Musée du Louvre, Daninos était arrivé en Egypte en 1869 avec Auguste Mariette pour l’assister dans ses fouilles. A la disparition de Mariette en 1881, il entra au service du gouvernement égyptien, tout d’abord pour s’occuper d’agriculture en Haute-Egypte¹³⁵, puis comme directeur de l’agence alexandrine de l’Administration de la Daïra Sanieh (biens saisis de la famille khédiviale et devenus propriété de l’État pour garantir un des volets de la Dette publique égyptienne). Désormais posté « à Alexandrie, il s’intéresse beaucoup à la question des monuments historiques », écrit Artin en 1885¹³⁶. Daninos demeura en Égypte jusqu’à sa mise à la retraite en 1897 ; on lui connaît également une collection d’objets anciens, qui fut dispersée à Paris en 1926¹³⁷.

La forte présence pluri-culturelle et minoritaire investie dans la défense du patrimoine égyptien invite à se demander en retour si les interactions entre altérité et identité, entre déracinement et enracinement, entre distance et proximité, ne seraient pas en quelque sorte

¹³³ Le Caire, Institut français d’archéologie orientale, STATE BUILDINGS DEPARTMENT, MINISTRY OF PUBLIC WORKS, *Photographs of Various Buildings in Egypt* (c. 1930).

¹³⁴ Mitchell T. [1988], p. 122-125.

¹³⁵ Paris, collection particulière, lettre de Fanny Baudry à son frère Gabriel Rhoné, 14 juillet 1882.

¹³⁶ Comité de conservation des monuments de l’art arabe [1886], p. VIII.

¹³⁷ Poffandi S. [1890], p. 27. Sur sa carrière d’égyptologue, Dawson W. Uphill E. [1995], p. 115.

consubstantielles à la fabrique, à la raison, patrimoniale ; si la tension identitaire produite par une biographie hybride n'en serait pas un des principaux vecteurs.

Auteur d'une étude sur le vandalisme en Orient, l'helléniste et archéologue Salomon Reinach (1858-1932) attribue à ces positions marginales les zèles excessifs. Car l'implication extra-nationale ou minoritaire dans les affaires patrimoniales nationales a son équivalent au centre même de l'Empire. Le musée impérial d'Istanbul, qui accueillit des collections d'antiques à partir de 1869, fut dirigé par l'archéologue allemand Anton Philip Déthier de 1872 à 1880 ; on lui doit également une loi particulièrement restrictive sur les antiquités de l'Empire ottoman, promulguée le 24 mars 1874¹³⁸. Reinach, qui eut l'occasion de travailler en 1882 à un catalogue du musée, observe : « Comme tous les étrangers ou non-musulmans au service de la Porte, le Dr Déthier se sentait suspect et s'efforçait de prouver son zèle en se montrant plus Turc que le Grand-Turc »¹³⁹. Le jugement lui appartient en propre et l'interprétation n'épuise certainement pas la complexité des engouements patrimoniaux, mais la question du rôle des « gens d'ailleurs », de la médiation extérieure, minoritaire ou métisse, dans la protection, l'affermissement ou la renaissance des traditions, n'en mérite pas moins d'être posée. On pourra se demander dans son sillage ce qui, dans l'engagement ou la sensibilité de ces défenseurs du patrimoine égyptien, revient à une identité minoritaire, qui pouvait requérir en effet de constituer des légitimités de remplacement, ou bien plutôt à une éducation confessionnelle, qu'on imagine volontiers imprégnée de lettres françaises, frottée au romantisme et à l'idée nationale, les deux expériences étant d'ailleurs étroitement liées. Est-ce la conscience d'appartenir à une marge de la société égyptienne qui fonde leur sensibilité et engagement, ou bien plutôt la lecture du retentissant *Guerre aux démolisseurs* publié par Victor Hugo dans la *Revue des Deux Mondes* en 1832, texte essentiel et fréquemment republié par la suite¹⁴⁰? Echo direct d'un des ouvrages de Maurice Barrès, le titre même d'un des manifestes pour la défense du patrimoine cairote, « La grande pitié des monuments arabes », dû à l'homme de lettres Georges Dumani, laisse peu de doutes sur l'impact du canal confessionnel, et en particulier catholique¹⁴¹. Originaire du Delta, né dans une famille syro-libanaise, Dumani avait de fait effectué ses études secondaires dans un collège tenu par les Pères des Missions africaines de Lyon¹⁴². Intéressé par le journalisme et la politique, il avait fondé la revue *Goha* en 1932 et milita assidûment pour l'indépendance de l'Égypte.

De façon plus générale, si l'on admet que le « patrimoine » est un regard intrinsèquement distancié posé par le présent sur le passé, comme la Renaissance en apporte la conception en Europe¹⁴³, ne peut-on penser que la distance s'établit d'autant mieux qu'on est soi-même en décalage, fut-il limité, par rapport à un environnement social donné, qu'on est identifié – ou qu'on s'identifie – avec les confins d'une société, plutôt qu'avec son cœur ? Il y a là tout un pan de l'invention patrimoniale comme de l'identité minoritaire qui mérite plus ample enquête. Notons *in fine* que le lien entre « extranéité », déplacement et construction patrimoniale peut s'observer dans nombre d'autres situations : pour la seule Méditerranée orientale, l'invention du phénicisme au Liban, en partie à l'initiative de Libanais passés par

¹³⁸ Shaw W.M.K. [2003], p. 88-89.

¹³⁹ Reinach S. [1883].

¹⁴⁰ Recht R. (dir.) [2005]

¹⁴¹ Dumani G. [1933], qui reprend le titre de Barrès M. [1914].

¹⁴² Luthi J.-J. [1981], p. 213-214.

¹⁴³ Choay F. [1992], *op. cit.*, p. 37 sq.

l'Égypte, en offre des exemples¹⁴⁴, de même que le revivalisme alévi suscité en Turquie par des émigrés de retour au pays après avoir séjourné en Europe¹⁴⁵. On pourrait encore invoquer la figure de Muhammad Kurd 'Alî (1876-1953), homme de lettres damascène de père kurde et mère circassienne, ayant épousé la cause du nationalisme arabe le plus virulent, au prix de quelques exils (en Égypte entre 1901 et 1908, en Europe après 1909), et à qui l'on doit la fondation de la prestigieuse Académie de la langue arabe de Damas de même qu'une « topographie historique » (*Khitât*) de Damas en 1928 (dont un chapitre est dédié aux antiquités syriennes)¹⁴⁶. La remise en vigueur dans la Tunisie d'aujourd'hui de thérapies traditionnelles liées au maraboutisme à l'initiative d'une femme médecin libanaise, ou le soudain désir d'écriture de mémoires d'une enfance palestinienne, contracté par Sirine Husseini Shahid à Londres et concrétisé en anglais, offrent de nouveaux exemples de détours fondant l'acte patrimonial¹⁴⁷. Dans son chapitre sur les pionniers créoles, Benedict Anderson rappelle opportunément que les anthropologues ont montré « en quoi les « voyages » entre époques, statuts et lieux différents étaient des expériences créatrices de sens (le voyage de la naissance à la mort a engendré diverses conceptions religieuses)»¹⁴⁸ : c'est sans doute un phénomène analogue qui conduit « l'extranéité » à fabriquer du patrimoine.

¹⁴⁴ Kaufman A. [2004].

¹⁴⁵ Messicard E. [2001].

¹⁴⁶ Escovitz J. [1983]

¹⁴⁷ Husseini Shahid S. [c. 1999] et le témoignage de sa fille, Leïla Chahid, lors de la présentation du livre à l'IISMM.

¹⁴⁸ Anderson B. [1996], p. 65.

Sources et bibliographie

Archives

Brighton (USA), Archives for Historical Documentation, ancienne collection Rhoné, FD.2.240.

Le Caire, Archives nationales, fonds *‘Asr Ismâ‘îl*, liasse 7/2.

Le Caire, *Dâr al-Watha’îq*, Registres du *Diwân al-Achghâl*.

Le Caire, *Dâr al-Mahfûzât*.

Le Caire, Institut français d’archéologie orientale.

Londres, Victoria & Albert Museum Archive.

Paris, Archives nationales, Série F.

Sources publiées

Al-musawwar, n° 393, 22 avril 1932, p. 2.

« Archaeology in Egypt », *Times*, 5 février 1883, article anonyme attribué par Arthur Rhoné à Thomas Wise, l’un des secrétaires de la *Society for the protection of ancient buildings*.

Artin Y. [1886], « Description de six lampes de mosquée en verre émaillé », *Bulletin de l’Institut égyptien*, 1886, p. 120-154.

Artin Y. [1895], *Contes populaires inédits de la vallée du Nil, traduits de l’arabe parlé par S. E. Yacoub Artin-Pacha*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Artin Y. [1903], *Seize "Haddouta". Contes populaires racontés au Caire et recueillis par Yacoub Artin Pacha de 1870 à 1886*, Le Caire, J. Barbier.

Artin Y. [1914], « Premier souvenir recueilli par SE Yacoub Artin pacha, Hagg Ahmed le maçon, 1867 », *Bulletin de l’Institut égyptien*, 1914, p. 247-259.

Barrès M. [1914], *La grande pitié des églises de France*, Paris, E. Paul.

Beaumont A. de [1867], « Les Arts décoratifs en Orient et en France. Une visite à l’Orient à l’Exposition Universelle », *Revue des Deux Mondes*, vol. LXXII, 1^{er} novembre 1867, p. 138-160.

Davidian S. [1917], *Généalogie et biographie de son Excellence Yacoub Artin pacha*, Le Caire, s.é.

Casanova P. [1896], *Inventaire sommaire de la collection des monnaies musulmanes de S.A. la princesse Ismail*, Paris, s.é.

Charmes G. [1881], « L’art arabe au Caire », I, II et III, *Journal des débats*, 2-4 août 1881.

Charmes G. [1891], *L’Égypte : archéologie, histoire, littérature*, Paris, Calmann Levy.

Comité de conservation des monuments de l’art arabe [1886], *Exercice 1885*, Le Caire, Imprimerie Nationale.

- Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1892], *Exercice 1882-83*, Le Caire, Imprimerie Nationale.
- Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1892], *Exercice 1882-83*, Le Caire, Imprimerie Nationale.
- Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1898], *Comptes rendus de l'exercice 1897*, Le Caire, Imprimerie Nationale.
- Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1913], *Exercice 1912*, fasc. 29, Le Caire, Imprimerie Nationale.
- Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1916], *Exercice 1914*, Le Caire, Imprimerie Nationale.
- Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1922], *Exercice 1915-1919*, fasc. 32, Le Caire, Imprimerie Nationale.
- Comité de conservation des monuments de l'art arabe [1928], *Exercice 1920-24*, Le Caire, Imprimerie Nationale.
- Coste P. [1837 -1839], *Architecture arabe, ou Monuments du Kaire, mesurés et dessinés, de 1818 à 1826*, Paris, Firmin-Didot.
- « Dr. Meymar's collection », in Great-Britain, Science and Art Department [1868], *List of objects obtained during the Paris Exhibition of 1867*, Londres, H.M.S.O., p. 52-54.
- Dumani G. [1933], « La grande pitié des monuments arabes », *Goha*, n° 65, 29 janvier 1933, p. 14-22.
- Edmond C. [1867], *L'Égypte à l'Exposition universelle de 1867*, Paris, Dentu.
- Frangini A. [1899], *Italiani in Cairo*, Le Caire, Tipografia Centrale Moussa Roditi.
- Franz J. [1871], « Cairo's Neubauten », *Zeitschrift für Praktische Baukunst*, XXXI, 1871, p. 193-197 et p. 325-330.
- Gelat P., [1888-1893], *Recueil de législation égyptienne*, Alexandrie, Mourès.
- Gliddon G. [1841], *An appeal to the antiquaries of Europe on the destruction of the monuments of Egypt*, Londres, J. Madden.
- Goldschmidt A. [2000], *Biographical Dictionary of Modern Egypt*, Le Caire, The AUC Press.
- Gregory W. [1883], « Arab monuments and the Boulak museum », *Times*, 27 janvier 1883, p. 6.
- Herz M. [1913], « Quelques observations sur la communication de S.E. Ahmed Zéki pacha, « Le passé et l'avenir de l'art musulman en Egypte » », *Egypte contemporaine*, IV, fasc. 15, 1913, p. 387-398.
- Horeau H. [c. 1870], *L'avenir du Caire au point de vue de l'édilité et de la civilisation*, s.l. n.é.
- Hugonnet L. [c.1873], *L'art en Egypte*, Le Caire, s.d. n.é.
- Hugonnet L. [1876], « L'architecture arabe au Caire », *L'art*, vol. VII, 1876, p. 229-234.
- Hugonnet L. [1890], *En Égypte*, Paris, Calmann Levy.
- Issa Bey A. [1935], « Ahmed Zaki », *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, XVII, p. VII-XIX.

- Lane-Poole S. [1874], « Arab art monuments », *The Academy*, 26 septembre 1874.
- Lane-Poole S. [1886], *The Art of the Saracens*, Londres, Chapman and Hall.
- Laplagne G. [1910], « Des aptitudes artistiques des égyptiens d'après les résultats obtenus à l'Ecole des Beaux-Arts », *Egypte contemporaine*, 1910, p. 432-440.
- « Lettre du Caire de Girault de Prangey à Jules Gailhabaud » [1844], *Revue de l'Orient, Bulletin de la société orientale*, III, 1844, p. 56
- Levernay F. [1868], *Annuaire officiel administratif avec plans du Caire, Alexandrie et Port-Saïd*, Alexandrie, Imprimerie nouvelle.
- Loftie W. [1883], « Cairo », *Times*, 8 janvier 1883.
- Mémoires de Nubar pacha*, Beyrouth, Librairie du Liban, 1983, Introduction et notes de Mirrit Boutros Ghali.
- Mengin F. [1823], *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly, ou Récit des événements politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en 1823, ouvrage enrichi de notes par MM. Langlès et Jomard et précédé d'une introduction historique, par M. Agoub*, Paris, A. Bertrand, 1823, 2 vol.
- Millie J. [1868], *Alexandrie d'Égypte et le Caire*, Milan, Guides-Bijou, 3ème édition.
- Montalembert C.F. de [1839], *Du vandalisme et du catholicisme dans l'art, fragmens*, Paris: Debécourt, libraire-éditeur.
- Objets arabes, koptes, koufiques et persans, bronzes, armes, tapis, appartenant en partie à M. le Dr. Meymar, et aussi à MM. Henry des Essarts et Beaucorps*, Vente des 8-9 janvier 1869, à Paris.
- Poffandi S. [1890], *Indicateur égyptien administratif et commercial*, Alexandrie, imprimerie générale.
- Reinach S. [1883], « Le vandalisme en Orient », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1883, tome 56, n° 239, p. 132-166.
- Rhoné A. [1882], *Coup d'œil sur l'état du Caire ancien et moderne*, Paris, Quentin.
- Rhoné A. [1882], « Correspondance d'Égypte », *Chronique des arts et de la curiosité*, 11 mars 1882.
- Rhoné A. [1883a], « Nouvelles d'Égypte », *Chronique des arts et de la curiosité*, 10 février 1883, p. 43- 44.
- Rhoné A. [1883b], « À propos d'un vase en marbre du musée arabe du Caire », *Le magasin pittoresque*, 30 avril 1883, p. 134-136.
- Rhoné A. [1884], *Chronique des arts*, 8 août 1884, p. 222.
- Rogers E. [1880], « The mosques of Cairo », *The Art Journal*, vol. XIX, p. 77-80.
- Wiet G. [1929], *Catalogue général du Musée arabe du Caire, Lampes et bouteilles en verre émaillé*, Le Caire, IFAO.
- Wiet G. [1932], *Catalogue général du musée arabe du Caire, Objets en cuivre*, Le Caire, IFAO.

Wright A. (dir.) [1909], *Twentieth century impressions of Egypt*, Londres, Lloyd's Greater Britain Publishing Company,

Zakî A. [1900], *Al-Dunyâ fî Bârîs* [L'Univers à Paris], Le Caire, s.é.

Zéki A. [1910], *Mémoire sur les moyens propres à déterminer une renaissance des lettres arabes*, La Caire, Imprimerie Roditi.

Zéki Pacha, A. [1913a], « Le passé et l'avenir de l'art musulman en Égypte : mémoire sur la genèse et la floraison de l'art musulman et sur les moyens propres à le faire revivre en Égypte », *Égypte contemporaine*, vol. IV, p. 1-32.

Zéki Pacha, A. [1913b], « Note en réponse », *Égypte contemporaine*, vol. IV, p. 1-32, 398-402.

Bibliographie

- Alleaume G. [1991], « La naissance de la géographie positive et les *Khitat*-s de Ali pacha Mubarak », CEDEJ, *D'un Orient l'autre*, Paris, Éditions du CNRS, 1991, vol. II, p. 315-328.
- Alsayyad N., Bierman I., Rabbat N. (dir.) [2005], *Making Cairo Medieval*, Lanham, Lexington Books.
- Anderson B. [1996], *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte.
- Anduze E. [2003], « La franc-maçonnerie égyptienne (1882-1908) », *Cahiers de l'Orient*, n° 69, 2003, p. 93- 108.
- Archarouni V. [1950], *Nubar Pacha, un grand serviteur de l'Égypte, 1825-1899*, Alexandrie, impr. des Pères Dom Bosco.
- Behrens-Abouseif D. [1999], *Beauty in Arabic Culture*, Princeton, Markus Wiener Pub.
- Charles Cordier (1827-1905), l'autre et l'ailleurs*, cat. d'expo, 2004, Musée d'Orsay, RMN
- Choay F. [1992], *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.
- Creswell K.A.C. [1955], *A Bibliography of the Muslim Architecture of Egypt*. Le Caire, Imprimerie de l'Ifao.
- Davison R. [1981], « Halil Serif Pasha, Ottoman diplomat and statesman », *Journal of Ottoman studies*, II, 1981, p. 203-221.
- Dawson W., Uphill E. [1995], *Who was who in Egyptology*, Londres, The Egypt Exploration Society.
- Decléry L. [2001], « La représentation de l'architecture islamique à Paris au XIX^e siècle », Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Ecole nationale des Chartes.
- Ellul J. [1952], *Index des communications et mémoires publiés par l'Institut d'Égypte (1859-1952)*, Le Caire, IFAO.
- Escovitz J. [1983], « Orientalists and orientalism in the writings of Muhammad Kurd Ali », *International Journal of Middle East Studies*, vol. XV, n° 1, février 1983, p. 95-109.
- Exposition Égypte-France* [1949], Musée des arts décoratifs, Paris, Octobre-novembre 1949, catalogue.
- Farès B. [1934], « Ahmed Zaki », *Revue d'Études islamiques*, VIII, cahier 3, 1934, p. 383-392.
- Fiechter J.-J. [1994], *La moisson des dieux, la constitution des grandes collections égyptiennes, 1815-1830*, Paris, Julliard.
- France P. [1991], *The Rape of Egypt. How the Europeans Stripped Egypt of its Heritage*, Londres, Barrie & Jenkins.
- Habashi A. El-, Warner N. [1998], « Recording the monuments of Cairo: an introduction and overview », *Annales islamologiques*, vol. XXXII, p. 81-99.

Habashi A. El- [2003], « The preservation of Egyptian cultural heritage through Egyptian eyes : the case of the Comité de conservation des monuments de l'art arabe », Nasr J., Volait M. (dir.), *Urbanism - Imported or Exported, Native Aspirations and Foreign Plans*, Chichester, Wiley-Academy, p. 155-183.

Haddad M. [2000], *Khalil-bey, un homme, une collection*, Paris, Les éditions de l'Amateur.

Hampikian N. [2005], « Medievalization of the Old City as an Ingredient of Cairo's Modernization : Case study of Bab Zuwayla », AlSayyad N., Bierman I., Rabbat N. (dir.) [2005], p. 201-234.

Hartog F., Revel J. (dir.) [2001], *Les usages politiques du passé*, Paris, Editions de la MSH.

Haskell F. [1989], « Un Turc et ses tableaux dans le Paris du XIX^e siècle », Haskell F. (dir.), *De l'art et du goût, jadis et naguère*, Paris, Gallimard, p. 362-383.

Husseini Shahid S. [c. 1999], *Jerusalem memories*, Jean Said Makdisi (édit.), Edward W. Said (introd.), Beyrouth, Naufal (traduction française : Paris, Fayard, 2005).

Jokilehto J. [1999], *A History of Architectural Conservation*, Oxford, Butterworth-Heinemann.

Kazazian A. [2003], « Mergueditch Margossof (1840-1919) : un notable arménien presque ordinaire », Anastassiadou-Dumont M. (dir.), *Médecins et ingénieurs ottomans à l'âge des nationalismes*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 207-218.

Khater A. [1960], *Le régime juridique des fouilles et des antiquités en Égypte*, Le Caire, Imprimerie de l'IFAO.

Kaufman A. [2004], *Reviving Phoenicia: The Search for Identity in Lebanon*, Londres, I.B. Tauris.

Komaroff L. (dir.) [2000], *Exhibiting the Middle East, collections and perceptions of Islamic art*, livraison spéciale d'*Ars Orientalis*, XXX.

Lacambre G. [1994], « Introduction », Lacambre G. (dir.), *Les oubliés du Caire, chefs d'œuvre des musées du Caire*, Paris, Afaa/Rmn, p. 17-24.

Louca A. [1970], *Voyageurs et écrivains égyptiens en France*, Paris, Didier.

Luthi J.- J. [1981], *Le français en Egypte : essai d'anthologie*, Beyrouth, Maison Naaman pour la Culture

Les donateurs du Louvre [1989], Paris, RMN

Mahdy H. M. [1998], « Travellers, Colonisers, and Conservationists », Starkey P. et J., *Travellers in Egypt*, Londres, I.B. Tauris, p. 157-167.

Messicard É. [2001], « Sivas, une région turque entre local et global », *Etude du CERI 79*, 2001, p. 1-51.

Ministry of Culture, Supreme Council of Antiquities [1998], *'Abdine Palace Museums*, Le Caire, s.é.

Mitchell T. [1988], *Colonizing Egypt*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Nahoum-Grappe V., Vincent O. (dir.) [2004], *Le goût des belles choses : Ethnologie de la relation esthétique*, Paris, Editions de la MSH.
- Pflugrad-Abdelaziz E. [2001], « Orientalism as an Economic Strategy : the architect Carl Von Diebitsch in Cairo », Volait M. [2001] (édit.), *Le Caire-Alexandrie, architectures européennes, 1850-1950*, Le Caire, IFAO / CEDEJ, p. 3-23.
- Pflugrad-Abdelaziz E. [2003], *Islamisierte Architektur in Kairo : Carl von Diebitsch und der Hofarchitekt Julius Franz – Preussisches Untermehmertum im Ägypten des 19. Jahrhunderts*, Bonn, s.é.
- Rabbat N. [2005], « The Medieval Link : Maqrizi's Khitat and Modern Narratives of Cairo », Alsayyad N., Bierman I., Rabbat N. (dir.) [2005], p. 29-47.
- Ranger T. [1993], « The Invention of Tradition revisited: The Case of Colonial Africa », Ranger T. and Vaughan O. (dir.), *Legitimacy and the State in Twentieth-Century Africa: essays in Honour of A.H.M. Kirk-Greene*, Houndmills, Macmillan, 1993, p. 62-111.
- Recht R. (dir.) [2005], *Victor Hugo et le débat patrimonial*, Paris, Somogy / INP.
- Reid D. M. [2002], *Whose pharaohs ? Archaeology, Museums, and Egyptian national identity from Napoleon to World War I*, Berkeley, University of California Press.
- Riegl A. [2003], *Le culte moderne des monuments : sa nature, son origine ; trad. et présenté par Jacques Boulet (Traduction de : Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen, seine Entstehung)*, Paris, l'Harmattan.
- Salmawy M., El-Razaz M. [1995], *Mohamad Mahmoud Khalil, L'homme et le Musée*, Le Caire, s.é.
- Sanders P. [2003], « The Victorian Invention of Medieval Cairo: A Case Study of Medievalism and the Construction of the East », *Bulletin of the Middle East Studies Association*, 37, n° 2, p. 179-198.
- Shaw W.M.K. [2003], *Possessors and Possessed. Museums, Archeology and the vizualization of History in the late Ottoman Empire*, Berkeley / New York / Londres, University of California Press.
- Sayyid A. F. [1999], « L'évolution de la composition du genre des khitat en Egypte musulmane », *Annales islamologiques*, 33, p. 63-79.
- Tschudi-Madsen S. [1976], *Restoration and Anti-Restoration, A study in English restoration philosophy*, Oslo, Universitetsforlaget.
- Trigger B. [1989], *A History of Archaeological Thought*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Tûsûn 'U. [1934], *Al-ba'thât al-'ilmiyya fî 'ahd Muhammad 'Alî wa 'Abbâs wa Sa'id*, Alexandrie, Librairie Salah al-Dîn.
- Vaucher-Zananiri N. [1929], « Les grandes collections égyptiennes », *l'Art vivant*, p. 92-95.
- Vernoit S. (dir.) [2000], *Discovering Islamic Art: Scholars, Collectors and Collections*, Londres, I.B. Tauris.
- Volait M. [1998], « Le séjour en Egypte », *L'Égypte d'un architecte : Ambroise Baudry (1838-1906)*, Paris, Somogy, p. 56-107.

Volait M. [1999], « Colonisation, mondialisation et patrimonialisation de l'espace bâti dans le Monde Arabe », Akl Z., Davie M. (dir.) *Questions sur le patrimoine architectural et urbain au Liban*, Beyrouth / Tours, Académie libanaise des Beaux-Arts / URBAMA, p. 29-50.

Volait M. [2002], « Amateurs français et dynamique patrimoniale : aux origines du Comité de conservation des monuments de l'art arabe », Raymond A., Panzac. D. (dir.) *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois (1805-1882)*, Le Caire, Presses de l'IFAO, p. 311-325.

Volait M. [2003], « Making Cairo modern (1870-1950): multiple models for a European style urbanism », Nasr J., Volait M. (dir.), *Urbanism - Imported or Exported ? Native Aspirations and Foreign Plans*, Chichester, Wiley, p.17 - 50.

Volait M. [2005a], *Architectes et architectures de l'Égypte moderne (1830-1950). Genèse et essor d'une expertise locale*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Volait M. [2005b], « Appropriating Orientalism ? Saber Sabri's Mamluk Revival in late 19th c. Cairo », Behrens-Abouseif D. and Vernoit S. (dir) *Islamic Art in the 19th century: Tradition, Innovation and Eclecticism*, Leiden, Brill, 2005, p. 131-155.

Volait M. [à paraître], « Retours d'Égypte : méandres et infortunes de la reconnaissance française des monuments de l'art arabe », Thomine A. (dir.), *Terrains coloniaux : architecture et urbanisme*, Paris, Picard.

Wiet G. [c.1950], *Mohamed Ali et les Beaux-Arts*, Le Caire, Dar el-Maarif.

Wissa K. [1989], « Freemasonry in Egypt, 1798-1921, A study in Cultural and Political Encounters », *Bulletin of the British Society of Middle Eastern Studies*, XVI, n° 2, 1989, p. 143-161.